

# *Point* **COMM UNE!**

***Point DOSSIER!***

**Quand la place du  
marché prend vie,  
le relationnel aussi**

***pp. 9-21***



# Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

**Contactez-nous : 021 348 21 11**  
**[www.cipvd.ch](http://www.cipvd.ch)**

Gérée par  Retraites  
Populaires

**cip** caisse  
intercommunale  
de pensions

## SOMMAIRE!

## Point UCV!

L'essentiel \_\_\_\_\_ p. 2

Marque employeur et intelligence artificielle au programme \_\_\_\_\_ p. 3

Plongée au cœur de la caserne de pompiers du SDIS Lausanne-Epalinges \_\_\_\_\_ p. 6

## Point DOSSIER!

Marchés et foires dans les communes à la loupe des bases légales \_\_\_\_\_ p. 10

Place au marché? Non, place à la place du marché \_\_\_\_\_ p. 12

Haut lieu culturel, la place du marché de Vevey rayonne \_\_\_\_\_ p. 16

Renens: un poste dédié pour gérer la place du marché \_\_\_\_\_ p. 18

Stands politiques sur les marchés: la carte proximité \_\_\_\_\_ p. 19

Morges: quand la Ville s'invite au marché \_\_\_\_\_ p. 20

## Point COMMUNE!

Nos valeurs au cœur de vos formations \_\_\_\_\_ p. 22

Marchés publics: regards croisés UCV / UPIAV \_\_\_\_\_ p. 25

## Point MÉTIERS!

Andrea Krenger, cheffe de projets en durabilité \_\_\_\_\_ p. 28

## Point ASSOCIATIONS!

ASCCGV! L'association consolide son offre de services \_\_\_\_\_ p. 31

AVSM! Une assemblée générale à Trélex, la jolie \_\_\_\_\_ p. 33

AVSM! Remise des diplômes de cadre en administration communale \_\_\_\_\_ p. 38

AVIATCO! Le Lac des Quatre-Cantons en toile de fond pour les 40 ans de l'association \_\_\_\_\_ p. 41

SOPV! Des étoiles pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de la société \_\_\_\_\_ p. 44

Point RANDO! \_\_\_\_\_ p. 46

Point AGENDA! \_\_\_\_\_ p. 48

# ÉDITO! Les marchés, reflet d'espaces publics dynamiques



**Chantal Weidmann Yenny**  
Présidente de l'Union des Communes Vaudoises Syndique de Savigny

Alors que l'air frais de l'hiver commence à envelopper nos villes et villages, nos pensées se tournent naturellement vers l'approche des marchés de Noël. Ces événements marquent le début de la saison de fêtes et apportent une touche de magie à nos espaces publics et nos salles communales.

Les marchés de Noël sont bien plus que des lieux de commerce. Ils incarnent l'esprit festif de cette période de l'année et nous réchauffent avec leur ambiance chaleureuse et conviviale.

Chaque année, nos localités se métamorphosent, s'illuminent, scintillent et s'ornent de décorations. Les stands des marchés s'animent avec une variété de produits artisanaux et de délices culinaires qui régaler nos sens. Que ce soit une tasse de vin chaud parfumé, des créations uniques faites à la main, les marchés de Noël éveillent en nous une sensation de bien-être et de partage.

Mais au-delà de leur aspect festif, les marchés de Noël ont une importance pour nos collectivités. Ils créent des lieux de rassemblement où les familles, les amis et les voisins se retrouvent pour partager des moments de convivialité. Les rencontres fortuites au détour d'une allée, les discussions animées autour

d'un feu de bois et les éclats de rire qui résonnent sont autant de souvenirs qui renforcent nos liens sociaux.

Les marchés de Noël sont également des champions de l'économie locale. En mettant en avant les talents des artisans locaux, les producteurs régionaux et les petits commerçants, ils contribuent à soutenir les acteurs économiques de nos villes et de nos campagnes.

En ces temps où le monde semble parfois tourner trop vite, les marchés de Noël nous rappellent l'importance de ralentir, de profiter de l'instant présent et de célébrer la magie des fêtes. Ils nous invitent à réfléchir à l'essentiel, à chérir nos traditions et à renforcer nos liens.

Ces marchés mais aussi les marchés hebdomadaires, mensuels ou annuels organisés par les communes, associations ou bénévoles créent un sentiment de communauté et un lieu de rassemblement pour les habitants, les visiteurs, les artisans, les producteurs et sont également le lieu de débats politiques sur les stands dédiés lors de périodes électorales. Ils sont véritablement le reflet d'espaces publics vivants et dynamiques.

Alors, dans ce numéro de *Point CommUNE!*, nous vous invitons à vous balader dans cet univers riche et varié et vous souhaitons déjà de très belles fêtes de fin d'année si nous n'avons pas l'occasion de vous rencontrer sur l'un des marchés de Noël. ■

## IMPRESSUM!

*Point CommUNE!* Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via [pointcommune@ucv.ch](mailto:pointcommune@ucv.ch). Contenus disponibles en ligne sur [ucv.ch](http://ucv.ch) et sur l'application mobile UCV App.

## Comité de rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) ■ Anne Devaux (ASCCGV)  
Rachel Duronio (AVSM) ■ Eloi Fellay (UCV) ■ Barbara Kammermann (AVDCH) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC)  
■ Pascal Petter (SOPV) ■ Charles Wernuss (AVIATCO)

## Contacter la rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) - Chargée de communication et du *Point CommUNE!* ■  
Av. de Lavaux 35 ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35  
■ [stephanie.andrzejczak@ucv.ch](mailto:stephanie.andrzejczak@ucv.ch)

## Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Chemin du Chêne 14  
■ 1020 Renens ■ Tél. 021 317 51 51

## Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Av. Edouard-Dapplies 54  
■ 1006 Lausanne ■ Tél. 079 278 05 94 ■ [info@urbanic.ch](mailto:info@urbanic.ch)

## Conception graphique et mise en page

idée, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■  
Tél. 021 903 44 22 ■ [sg@ideesse.ch](mailto:sg@ideesse.ch) ■ [www.ideesse.ch](http://www.ideesse.ch)



# L'essentiel

L'UCV a le plaisir d'accueillir depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier Valentin Pipoz en tant que conseiller en aménagement du territoire, rattaché au secrétariat de l'UCV. Au bénéfice d'un diplôme d'urbaniste, il a effectué un stage à la Ville de Pully, au Service de l'urbanisme et de l'environnement, puis a travaillé au sein de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) en tant que chargé de missions administratives et stratégiques afin d'accompagner les communes dans la révision de leur plan d'affectation communal (PACom). Valentin a désormais rejoint l'UCV et est heureux de continuer à **accompagner les communes vaudoises pour tout ce qui touche à l'aménagement du territoire.**

L'UCV remercie par ailleurs sincèrement Robin Hottelier, qui a occupé précédemment ce poste et qui l'a quitté à fin juin 2023 pour poursuivre son parcours professionnel chez une de nos communes membres, pour son travail et engagement mais aussi pour **avoir modelé ce poste de conseiller en aménagement du territoire** qui avait été créé fin 2020 avec son arrivée.



## UN NOUVEAU CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

## UNE COLLABORATION AVEC VALOTT POUR NOS VŒUX DE FIN D'ANNÉE

Valott, dessinateur de presse et caricaturiste suisse (notamment pour *Le Matin* et le *24 heures*), de la Vallée de Joux, pour sa carte de vœux de fin d'année. Valott a notamment créé il y a un peu moins de 10 ans un livre naincomparable (avec des nains pleins d'humour) chez Glénat (à voir sur [nainconnu.com](http://nainconnu.com)). Les communes et nos partenaires auront l'occasion de **découvrir prochainement notre carte de vœux** dans leur boîte aux lettres!

L'UCV a eu le plaisir de collaborer avec Jaques Vallotton, dit

L'UCV souhaite la bienvenue à **Valérie Borgognon**, secrétaire de conseil à Yverdon-les-Bains, qui a rejoint le comité de l'Association des secrétaires de conseils communaux et généraux vaudois (ASC-CGV) ainsi qu'à **Cynthia Thöny**, secrétaire municipale à Payerne, qui a intégré le comité de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM). L'UCV est

impatiente d'échanger avec elles à l'occasion des fructueuses collaborations entre nos associations tout au long de l'année.

## DE NOUVEAUX MEMBRES POUR LES COMITÉS DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE L'UCV

Boucler des comptes le 22 février,  
Gestion du personnel dans les communes le 14 mars, Péréquations financières le 21 mars, Les bases du pilotage communal les 18 et 25 avril, Cybersécurité le 2 mai... Les cours proposés par le Centre de formation de l'UCV sont nombreux dès la première moitié de l'année. Le nombre de places pour chaque cours étant limité, **n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant**: [ucv.ch/formations](http://ucv.ch/formations).

## N'ATTENDEZ PAS POUR VOUS INSCRIRE À NOS FORMATIONS 2024



# Marque employeur et intelligence artificielle au programme

L'UCV a organisé les 11 octobre et 15 novembre derniers deux séances d'information sur deux thématiques d'actualité: la marque employeur et l'intelligence artificielle. Retour sur ces deux soirées.



**Stéphanie Andrzejczak**  
Chargée de communication  
et du magazine  
Point CommUNE!  
à l'UCV

## Rendre ma commune plus attractive et visible en tant qu'employeur

Tel était le thème de la première soirée. En effet, la pénurie de personnel touchant toutes les entités, qu'elles soient publiques ou privées, il est plus que jamais nécessaire de se démarquer en tant qu'employeur. D'après une étude de PwC, en raison notamment du départ à la retraite des baby-boomers, les administrations publiques devront faire face d'ici à 2030 à une pénurie d'un quart de leur personnel!

Pour se démarquer, créer une «marque employeur» peut être une solution. Cela consiste à analyser le processus en termes de ressources humaines (RH) déjà mis en place dans sa commune, à mettre en exergue les points forts et à identifier les aspects à améliorer, tel que l'expliquait Magali Fischer, consultante RH et première intervenante de cette soirée.

La deuxième étape est celle de la communication institutionnelle qui a pour but de mettre en avant les points forts identifiés tout en ciblant les bonnes personnes, ceci afin d'attirer les candidates qui sont le plus susceptibles de répondre aux critères de recrutement. Fabienne Pini Schorderet, en charge au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) de la communication de la Direction des ressources humaines ainsi que de la marque employeur, a exposé le travail actuellement fait par cette entité publique pour créer une marque employeur.

L'objectif est à la fois d'attirer mais aussi de fidéliser. Le CHUV a notamment réalisé un sondage pour identifier ce qui



Copie d'écran de la vidéo du CHUV sur le métier de sage-femme diffusée lors de la séance du 11 octobre.

motive ses employées à venir travailler et a défini, grâce à cela, l'«archétype» de l'employée du CHUV ainsi que ses valeurs. Dans sa communication, le centre hospitalier n'hésite pas non plus à être transparent sur ce que cela implique de travailler à l'hôpital (horaires parfois décalés, rythme soutenu, etc.). Le but de la marque employeur n'est en effet pas de faire de la publicité mensongère en idéalisant son entité car cela serait contre-productif et augmenterait le nombre de démissions (des nouveaux arrivants mais aussi des employés actuels); il convient de mettre en avant les atouts existants.

De nouveaux supports de communication ont aussi été créés par le CHUV: un site web «carrière» a ainsi vu le jour, des vidéos sur certains métiers exercés au centre hospitalier ont été créées, à la demande des actuels employés, les annonces RH ont été repensées, tout comme la journée d'accueil des nouveaux et des flyers sur des métiers spécifiques ont été distribués.

Recruter plus facilement et plus qualitativement est et va rester ces prochaines années un véritable défi pour les entités privées et publiques et

notamment pour les communes. Mettre en avant les atouts à travailler dans une commune, notamment le fait que cela permet d'œuvrer pour la collectivité, ne peut ainsi qu'être bénéfique à toutes les communes vaudoises.

## Intelligence artificielle et communes vaudoises: souffler le chaud et le froid

Œuvrer pour la collectivité était aussi un des mots-clés de la séance d'information du 15 novembre sur «Intelligence artificielle et communes vaudoises». L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) doit en effet être vu comme un outil et non pas un objectif en soi. Qui plus est un outil au service de la collectivité. Tels étaient les propos d'Anne Rizzoli qui nous partageait les réflexions de la commune d'Yverdon-les-Bains quant à la transition numérique et la manière d'appréhender l'intelligence artificielle au sein d'une commune vaudoise. Anne Rizzoli a, à cette occasion, comparé l'organisation actuelle d'une séance de Municipalité – avec ce que cela implique en termes de personnel et de temps de travail – et l'organisation de cette même séance à l'aide de l'intelligence artificielle. De quoi faire rêver! >>>

Jehan Laliberté, fondateur de Systemz et passionné d'IA, a également fait souffler le chaud lors de cette soirée du 15 novembre via des démonstrations en live. Ce dernier a, en quelques clics et à l'aide de ChatGPT et d'autres outils d'intelligence artificielle, pu résumer ce qu'est la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) et créer des graphiques simples pour expliquer ce sujet complexe. En quelques secondes, il a même été capable d'obtenir un poème en alexandrins permettant d'expliquer la NPIV à un débutant! Sur la base d'un enregistrement audio de la présentation de l'intervenant suivant, il a également pu retranscrire, en quelques clics toujours, l'entier des propos de Johan Rochel et créer une présentation powerpoint de son intervention.

Le but de cette soirée n'était néanmoins pas de montrer uniquement les prouesses que l'IA est capable de faire et le gain de temps qu'elle peut nous procurer. La place était aussi aux réflexions à propos de son utilisation. Johan Rochel, co-directeur d'éthix - Laboratoire d'éthique de l'innovation -, chercheur mais aussi formateur à l'UCV, a présenté les enjeux éthiques de l'utilisation de l'IA. Où vont les données que l'on fournit à l'IA, quel impact sur le marché du travail, sur les inégalités, sur les interactions sociales, sur l'environnement (serveurs, cloud, etc.)... autant de questions qu'il est nécessaire de se poser avant de devenir un adepte de l'IA car, comme il le rappelait, «la machine n'est jamais responsable, c'est toujours



La soirée «Intelligence artificielle et communes vaudoises» du 15 novembre a été riche en enseignements, démonstrations et réflexions.

l'humain qui l'est», quand bien même l'humain décide de confier son travail et ses décisions à la machine. Au niveau communal, les multiples défis, en matière de compétences, de bouleversement des emplois, d'outils de travail, d'implémentation mais aussi de bases légales ont également été présentés par Anne Rizzoli.

Cette soirée a ainsi permis à toutes les personnes de souffler le chaud et le froid quant à l'IA mais nous a aussi fait prendre conscience, qu'on le veuille ou non, qu'il va falloir vivre avec (et si possible pas «contre») ces prochaines décennies! ■

**Les présentations diffusées lors de ces séances sont disponibles sur [ucv.ch/seancesinfo](https://ucv.ch/seancesinfo) (sous Événements passés / Séances d'information).**

En plus de ces séances d'information, l'UCV propose tout au long de l'année une vingtaine de formations qui répondent aux enjeux ou défis de la gestion communale (finances, aménagement du territoire, gestion de personnel, communication, etc.). Deux nouveaux cours ont d'ailleurs vu le jour l'an dernier: Cybersécurité et Gouvernance des données. Plus d'informations sur [ucv.ch/formations](https://ucv.ch/formations).

Publicité



**GROUPE Kunzli**  
Assainissement lémanique

## AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

Assainissement lémanique depuis 1963

0800 107 000 | [groupe-kunzli.ch](https://groupe-kunzli.ch)



Hygiène publique, vidange et curage



KUNZLI FRERES SA

Inspection, détection et réhabilitation



AITV SA

Centre de gestion environnementale



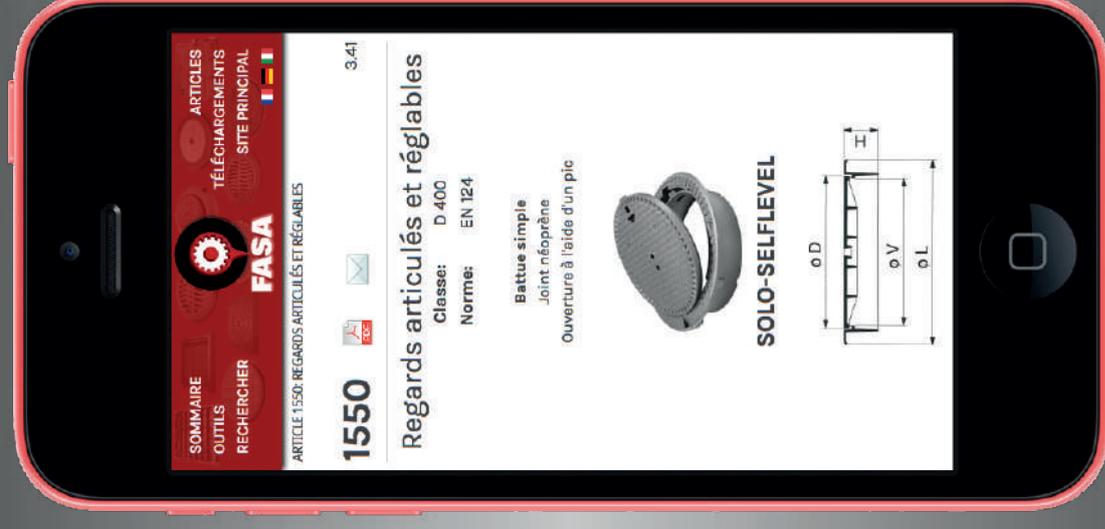
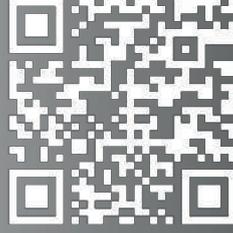
CGE SA

**FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.**

# **FONTES DE VOIRIE BAUGUSS GHISA STRADALE**



# **FASA**



CH - 1957 Ardon

+41 27 305 30 30

+41 27 305 30 40

www.fasa.ch

fontevoirie@fasa.ch

# Plongée au cœur de la caserne des pompiers du SDIS Lausanne-Epalinges

Pour sa sortie annuelle, le comité de rédaction de ce magazine est parti à la découverte de la seule caserne du canton disposant de sections de pompiers professionnels, soit celle du Service de protection et sauvetage (SPSL). Aperçu des particularités du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) de Lausanne-Epalinges.



**Stéphanie Andrzejczak**  
Chargée de communication  
et du magazine  
*Point CommUNE!*  
à l'UCV

Le SDIS Lausanne-Epalinges compte 113 pompiers professionnels et 174 pompiers volontaires. Il est incorporé au SPSL, aux côtés des autres entités composant ce service, soit ambulances, protection civile, détachement poste médical avancé (DPMA), police du feu et centre de formation de la Rama. L'an dernier, ces hommes du feu ont réalisé 2195 interventions, soit environ 6 par jour, dont 23% pour des incendies. Il faut dire que les missions des sapeurs-pompiers, et notamment celles des professionnels et volontaires de cette caserne, sont variées.

## Une formation spécifique et des missions uniques sur le canton...

De par son organisation particulière, avec la présence de sapeurs-pom-

piers professionnels, le SDIS Lausanne-Epalinges a des critères d'incorporation différents d'autres SDIS. La formation pour les professionnels, à l'Académie latine des sapeurs-pompiers, gérée conjointement avec l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) du canton de Vaud, dure 18 mois. En 2009, le brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel a d'ailleurs été créé.

---

«L'an dernier, ces hommes du feu ont réalisé **2195 interventions**, soit environ 6 par jour, dont 23% pour des incendies.»

---

Par ailleurs, nombreux sont les sapeurs-pompiers de cette caserne à suivre des formations qu'ils ne suivraient pas ailleurs, pour répondre aux particularités des missions confiées au SDIS Lausanne-Epalinges.

Toutes les interventions d'urgence qui concernent le domaine de

la radioprotection sur le canton sont uniquement gérées par cette caserne. Celle-ci dispose par ailleurs d'un Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), pour les missions de sauvetage dans tous les milieux naturels et artificiels où les moyens habituels sont inadaptés, voire dangereux. Un Groupe d'appui tactique feu (GATF) existe également pour intervenir dans les situations critiques où un risque potentiel en lien avec le feu pourrait survenir (immolation par exemple). Certains sapeurs-pompiers professionnels ont aussi le permis de grutier pour effectuer différents travaux de sauvetage et de grutage lors d'interventions nécessitant l'engagement d'un tel engin. D'autres font partie du groupe débriefing psychologique qui accompagne l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels du canton ayant vécu une intervention difficile et/ou traumatisante.

Publicité



**BMEF**  
ENTREPRISE FORESTIÈRE

**Travaux forestiers**

**Commerce de bois**

**Travaux en  
propriété**

**Génie forestier**

**Scierie mobile**

**Vente de produit  
fini de sciage**

Rue du Collège 5 - 1325 Vaulion - Tél. +41 21 843 31 31 - www.bmef.ch



Le capitaine Bertrand Mesot expliquant le fonctionnement du planning.

### ... grâce à du matériel d'exception

Ces missions exceptionnelles sont souvent réalisables grâce à du matériel et des véhicules peu répandus. On trouve ainsi à la caserne de Lausanne:

- Un véhicule pionnier lourd, engagé sur tout le canton en cas d'accident de poids lourds ou de cars.
- Une berce de protection respiratoire qui se déplace sur les sites d'intervention avec une réserve d'appareils respiratoires et un compresseur embarqué pour les remplir sur site.
- Un véhicule avec un bras articulé pouvant aller jusqu'à 46 mètres.
- Un détachement éclairage lourd qui peut illuminer la surface de deux terrains de football et ceci sur une intervention de longue durée.
- Des drones équipés de caméra thermique.

C'est notamment grâce à la collaboration avec l'Établissement cantonal d'assurance (ECA) et la Direction générale de l'Environnement (DGE), lesquels financent la majorité des véhicules, que le SDIS Lausanne-Epalinges dispose d'équipements modernes et adaptés à ses missions d'exception.

### Un planning optimisé

Pour avoir les bons pompiers au bon moment, tant les missions du SDIS Lausanne-Epalinges sont diverses et les

spécialisations de chacun variées, un opérateur professionnel 118 de l'ECA, à l'aide d'un programme informatique, mobilise les intervenants en fonction des compétences attribuées à ces derniers. Cela permet de garantir un tournus du personnel et de lisser la pénibilité du travail sur tous les collaborateurs.

Face au manque de disponibilité des pompiers volontaires durant les heures de bureau dans certaines communes de la région lausannoise, une collaboration renforcée a été mise en place pour que le SDIS Lausanne-Epalinges intervienne dans les communes de Bussigny, Crissier et Villars-Ste-Croix la semaine, entre 6h30 et 18h30, tandis que les pompiers volontaires des communes concernées restent en première ligne les soirs de semaine et les week-ends. ■



Le véhicule du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP).

Cours certifiés **EDUQUA**

### FINANCES COMMUNALES

- ✓ Analyse et planification financières
- ✓ Bouclement des comptes
- ✓ Compte de fonctionnement
- ✓ Compte des investissements
- ✓ Compte du bilan
- ✓ Cycle de formation MCH2
- ✓ Gestion des domaines autofinancés
- ✓ Gestion des salaires
- ✓ Péréquations financières
- ✓ Préparation du budget
- ✓ TVA dans les collectivités publiques

### COMMUNICATION ET GESTION DU PERSONNEL

- ✓ Communes et médias, mode d'emploi
- ✓ Communes, communiquez !
- ✓ Gestion du personnel dans les communes

### GESTION COMMUNALE

- ✓ Contrôle interne
- ✓ Cybersécurité : concepts et enjeux
- ✓ Gouvernance des données et stratégie numérique
- ✓ Les bases du pilotage communal
- ✓ Stratégie et pilotage de l'action communale

### AUTRES THÈMES

- ✓ Aménagement du territoire
- ✓ Procédure de poursuite
- ✓ Programme énergétique et climatique dans les communes
- ✓ Réussir un processus participatif



L'UCV, partenaire du CEP, vous fait bénéficier de 15% de rabais sur les formations de ce centre.

**Détails et inscriptions**  
[ucv.ch/formations](https://ucv.ch/formations)

**Renseignements**  
021 557 81 30  
[formations@ucv.ch](mailto:formations@ucv.ch)

FORMATIONS POUR ÉLU·ES, CADRES ET EMPLOYÉ·ES DES COMMUNES



## Dossier!

# Quand la place du marché prend vie, le relationnel aussi

Lieux de vie, de passage, outils de communication, fiefs culturels... les places du marché qui sont animées et judicieusement agencées ont par excellence une fonction relationnelle. Découvrez dans ce dossier les rôles variés que jouent les places du marché de plusieurs communes vaudoises mais aussi comment les marchés hebdomadaires peuvent être utilisés comme outil de communication. Et pour commencer, zoom sur les bases légales à prendre en compte pour organiser un marché hebdomadaire.

Marchés et foires dans les communes  
à la loupe des bases légales \_\_\_\_\_ *p. 10*

Place au marché? Non, place à la place du marché \_\_\_\_\_ *p. 12*

Haut lieu culturel, la place du marché de Vevey  
rayonne au-delà des frontières communales \_\_\_\_\_ *p. 16*

Renens: un poste dédié pour gérer la place du marché \_\_\_\_\_ *p. 18*

Stands politiques sur les marchés:  
la carte proximité des candidat·es \_\_\_\_\_ *p. 19*

Morges: quand la Ville s'invite au marché \_\_\_\_\_ *p. 20*

# Marchés et foires dans les communes à la loupe des bases légales

Quelles sont les bases légales entourant la tenue des marchés dans les communes? Que doivent mettre en place les autorités communales pour la tenue d'un marché sur leur territoire? Réponses dans cet article.



**Amélie Ramoni-Perret**  
Juriste à l'UCV

Les foires et les marchés sont des lieux de commerce non permanents où s'échangent des marchandises. Ces événements de rencontres indispensables à l'économie sont d'origine médiévale. Contrairement aux marchés qui ont toujours été urbains, les foires peuvent être urbaines ou rurales. Aujourd'hui, de nombreuses foires ont disparu – on peut citer l'exemple du comptoir suisse – mais certaines ont survécu comme la foire de Brent ou la foire de la Saint-Martin à Vevey. Quant aux marchés, ils se portent toujours relativement bien, de nombreuses communes cherchant à raviver ces événements qui permettent de dynamiser le commerce local et d'animer la vie de la commune.

## L'usage accru du domaine public

La tenue d'un marché sur le territoire communal implique un usage accru du domaine public (s'opposant à l'usage commun du domaine public), qui se définit comme un usage restant conforme à l'affectation du domaine public mais dont l'exercice excède l'usage commun et n'est plus possible à un nombre indéterminé de personnes. Cet usage accru nécessite une décision d'autorisation et souvent la perception d'une taxe. Pour l'une et pour l'autre, elles doivent reposer sur une base légale communale.

## La base réglementaire

Selon la Loi sur la police cantonale (LPol), la police cantonale agit sur l'ensemble du

territoire vaudois, les attributions des autorités communales en matière de police étant réservées (art. 1 al. 4). La Loi sur les communes (LC) donne des attributions de police aux Municipalités qui sont compétentes pour exercer la police des mœurs (art. 43 al. 1 ch. 5 lit. b) ainsi que la police des activités économiques dans les foires et les marchés (art. 43 al. 1 ch. 6 lit. b). A cet égard, la LC prévoit que les communes sont tenues d'avoir un règlement de police (art. 94 al. 1) dans lequel se trouve la base légale permettant de délivrer des autorisations liées à un usage accru du domaine public. Les communes sont ensuite libres d'indiquer des règles détaillées concernant la tenue des marchés (les horaires, les conditions d'autorisation, l'aménagement des stands et les taxes notamment) directement dans le règlement de police, dans un règlement spécifique, ou de prévoir dans le règlement de police une délégation de compétence en faveur de la Municipalité pour la fixation de ces règles par le biais d'une directive municipale. En tout état de cause, il est nécessaire d'avoir des bases légales permettant à l'administration communale de délivrer des autorisations et de percevoir la taxe, cela afin de gérer au mieux les marchés et les foires sur son territoire.

## Que faut-il prévoir dans les bases légales communales?

De manière générale, plus la base légale est précise, plus la gestion des marchés sera aisée. Ainsi, elle doit prévoir en particulier des dispositions relatives à la décision d'autoriser une activité d'étalage dans un marché ou une foire. Elle peut également prévoir le retrait et la suspen-

cion de l'autorisation, voire l'exclusion immédiate, tout en indiquant les motifs permettant ces procédures, notamment le non-respect de la réglementation en vigueur. L'autorisation est en général personnelle et intransmissible. Les bases légales communales peuvent également fixer les dates et les horaires des marchés ainsi que les compétences des services communaux qui peuvent attribuer des emplacements pour leurs étals aux bénéficiaires<sup>1</sup>. Certains règlements prévoient aussi la taille maximale des stands et des modalités de couverture de ceux-ci (toiles et autres parasols).

Enfin, le montant des taxes et les modalités de perception de ces dernières doivent figurer dans un règlement communal. Des taxes peuvent être perçues, par exemple, selon l'activité d'un stand (alimentaire ou non alimentaire), pour l'octroi et le retrait de l'autorisation, pour l'utilisation de l'emplacement (généralement au m<sup>2</sup>) ou pour toute autre prestation effectuée par la commune.

Afin d'aider les communes intéressées, l'Etat de Vaud propose un règlement-type concernant les ventes, foires et marchés sur le domaine public, qui contient la plupart des éléments cités ci-dessus<sup>2</sup>.

## Par qui et comment s'opère le contrôle des denrées alimentaires?

L'article 43 (al. 1, ch. 3, lit. a) de la LC attribue à la Municipalité, dans le cadre de ses prérogatives de police, la compétence de contrôler les denrées alimentaires et les objets usuels<sup>3</sup> [...]. Cette loi, datant de 1956, n'est plus conforme à la Loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDAI), qui donne la compétence

aux cantons de contrôler les denrées alimentaires et les objets usuels à l'intérieur du pays (art. 47 de la LDAI). Dans le canton de Vaud, la Loi d'exécution de la Loi fédérale (LVLDAL) donne cette compétence au département ainsi qu'au chimiste cantonal (art. 4)<sup>4</sup>. C'est donc l'Office de la consommation (OFCO) qui veille à la protection des consommateurs et qui applique le droit fédéral et ses ordonnances d'application. **Les communes n'ont donc pas la charge du contrôle des denrées alimentaires sur les marchés**<sup>5</sup>. Elles doivent cependant informer l'OFCO de la tenue d'un marché ou d'une foire sur leur territoire et elles peuvent signaler des conditions d'hygiène défectueuses. Compte tenu de son devoir de discrétion, l'OFCO ne les informe pas des suites qu'il aura données.

L'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIUOS) prévoit que quiconque exerce une activité relevant de la manipulation des denrées alimentaires est tenu d'annoncer cette activité à l'autorité cantonale d'exécution compétente (art. 20). Cette obligation incombe aux marchands de denrées alimentaires<sup>6</sup>. Les autorités communales peuvent vérifier auprès du commerçant qu'il a rempli cette obligation en lui demandant l'accusé de réception de l'OFCO suite à l'annonce faite. S'agissant des autres vendeurs d'objets usuels tels que vêtements, bijoux, cosmétiques et ustensiles

de cuisine par exemple, ils ne sont pas soumis à cette obligation d'annonce. Cependant, comme pour les denrées alimentaires, ils sont responsables de la conformité des objets usuels qu'ils mettent sur le marché.

Ainsi, tous les marchands de denrées alimentaires et d'objets usuels sont susceptibles d'être contrôlés inopinément par les inspecteurs de l'OFCO qui se rendent sur les foires et marchés. Leur contrôle porte sur quatre aspects<sup>7</sup>:

- La vérification que l'autocontrôle a été effectué et appliqué par la personne responsable qui doit, à ce titre, veiller à ce que les prescriptions de la législation alimentaire soient respectées à toutes les étapes du processus<sup>8</sup>,
- L'état des produits et notamment l'étiquetage (provenance, type de production, ingrédients, traçabilité),
- Le processus de travail, qui comprend notamment l'hygiène et le respect de la chaîne du froid, le lavage des mains, etc.
- L'état des équipements / locaux / structures.

Si les exigences fixées par la loi ne sont pas remplies, l'OFCO prononce une contestation et peut, dans certains cas, dénoncer des infractions au ministère public ou à la préfecture.

Finalement, s'agissant des vendeurs de champignons, ceux-ci sont soumis aux mêmes obligations et contrôles que ceux des marchands de denrées alimentaires<sup>9</sup>.

## L'organisation

Les communes qui organisent des marchés peuvent opter pour différents modes de fonctionnement. En effet, certaines communes gèrent elles-mêmes l'organisation complète des marchés, généralement avec le concours de la police du commerce et/ou d'un service dédié. Il est cependant également possible qu'une commune ou sa police intercommunale se charge de l'octroi des autorisations et de la perception des taxes mais délègue à une société locale de développement une partie de l'organisation des marchés, comme la gestion des inscriptions et des emplacements. ■

Merci à l'OFCO de sa collaboration pour cet article.

1. En général, les marchands sont placés selon les produits qu'ils vendent (alimentaires ou non alimentaires, nécessitant de l'électricité et/ou de l'eau, etc.).
2. [vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/administration-generale/reglements-communaux/reglements-type](http://vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/administration-generale/reglements-communaux/reglements-type)
3. Les objets usuels sont principalement les objets et matériaux destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires (vaisselle, matériaux d'emballage, etc.) ou ceux entrant en contact avec le corps.
4. Cette loi doit être adaptée au droit fédéral dans la mesure où elle n'est plus conforme sur certains points.
5. A noter que l'OFCO n'effectue pas de surveillance de l'indication des prix qui reste de compétence communale selon l'art. 85 de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), qui renvoie aux dispositions de l'Ordonnance fédérale sur l'indication des prix (OIP).
6. Le formulaire d'annonce peut être téléchargé sur le site de l'OFCO : [vd.ch/conso](http://vd.ch/conso).
7. Différentes directives en matière d'hygiène peuvent être téléchargées sur le site de l'Etat de Vaud : [vd.ch/themes/economie/protection-consommateur/denrees-et-objets/autococontrle-et-hygiene](http://vd.ch/themes/economie/protection-consommateur/denrees-et-objets/autococontrle-et-hygiene).
8. Art. 26 LDAI et 74 ODAIUOS.
9. Le règlement vaudois sur le commerce et le contrôle des champignons (RChamp) s'applique au contrôle des récoltes privées. Les communes, qui peuvent se regrouper pour cette tâche, doivent organiser ce contrôle en nommant et en rétribuant les experts.



Photo © Jürgen

# Place au marché? Non, place à la place du marché



**Sonia Lavadinho**  
Anthropologue urbaine  
et géographe  
Fondatrice de Bfluid

Tout d'abord, ce sont les odeurs qui nous assaillent de toutes parts: fragrances, entêtantes, enivrantes, alléchantes... en un mot: réjouissantes! Ensuite, ce sont les couleurs qui apprivoisent notre regard et font dévier nos pas: vert, jaune, rouge, orange, elles explosent en gerbes et en bouquets, s'amoncellent en tas ou s'alignent sagement en rangs: les couleurs vives des fruits et légumes contrastent avec les palettes beiges et pastel des fromages, des pains, des noix. Produits de la terre, produits de la main de l'homme, produits faits avec l'amour du bon et du beau se succèdent aux étals et nous remplissent de joie en anticipation de pouvoir les contempler, les humer, les savourer. Enfin, ce sont les saveurs qui assaillent nos papilles: on s'autorise à goûter puisqu'on nous y invite: une petite bouchée ici, une petite cuillerée là-bas... sucré, salé, épicé, tout y passe en vrac et dans un joyeux désordre qui nous surprend parfois! De l'exotique au coin de la rue, nous n'en demandons pas tant, mais nous en avons pour notre argent!

Les tons de gris de la poissonnerie font soudain irruption dans cette symphonie de couleurs, odeurs et saveurs. Si la couleur se fait discrète, l'odeur au contraire se fait plus marquée, jusqu'à friser l'insupportable: on veut passer vite, mais parfois on finit par s'attarder, à la faveur d'un filet de plie, de carrelet ou de saumon que nous imaginons déjà sortir du four pour agrémenter notre prochain dîner. Nous achetons le filet, mais ce que nous achetons surtout, c'est cet imaginaire du repas qui nous donne le bon prétexte pour nous réunir. Le marché est le lieu où se préparent nos moments de partage, en famille, entre amis, entre voisins: il devient dès lors un vrai facilitateur de l'être-ensemble!

Peu de dispositifs urbains sont aussi universels que les marchés. Ils existent depuis la nuit des temps et précèdent souvent la fondation des précédents qui les accueillent. Dans le monde entier, la figure du marché oscille, mais ne tremble pas: bien qu'elle varie sur la forme, elle reste partout reconnaissable sur le fond, et si nous nous sentons dépaysés, nous reconnaissons néanmoins le marché dans son essence: un espace-temps dédié au troc de biens, où les gens se réunissent volontairement, se saluent avec plaisir et se rendent service mutuellement. L'échange, et la culture

de l'échange qui l'accompagne, est au fondement de toutes les sociétés humaines et se fonde sur les dynamiques de don et contre-don décrites au début du siècle dernier par Marcel Mauss, l'un des pères de l'anthropologie, dans son *Essai sur le don*.

Cette envie fondamentale d'échanger «pour de vrai» en engageant son corps, sa voix, son regard et son toucher explique la résilience des marchés face à la rude concurrence des supermarchés et du e-commerce. Même à notre époque digitale, les marchés continuent d'avoir le vent en poupe, et ont même repris de plus belle après la pandémie, portant haut les valeurs de la proximité, de l'économie circulaire, des circuits courts et des produits locaux, mais aussi des nouvelles solidarités liées à l'économie du partage et à l'économie régénérative.

## Pourquoi aimons-nous tant les marchés?

Les marchés savent se faire désirer en nous donnant rendez-vous un jour fixe. Mais pourquoi pas tous les jours? Surtout pas: en attendant avec impatience que le marché revienne le mercredi, le samedi ou le dimanche, nous avons tout le loisir d'imaginer nos retrouvailles: la jouissance vient alors autant de l'attente

Publicité



**Fiduciaire Lambelet SA**  
Fondée en 1925

**Maîtrise et performance**

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne  
Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens  
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises



Membre de la Chambre fiduciaire



que de la visite... Et lorsqu'enfin nous y sommes, au jour dit, quel bonheur de s'y rendre! L'explosion des sens, la profusion des gestes, les interpellations des vendeurs et les exclamations des acheteurs, le brouhaha des conversations réveillent en nous une envie de participer à cette effervescence collective.

Les marchés sont les meilleurs ambassadeurs de la Ville relationnelle, car ils incarnent avec générosité ses sept figures: la Ville de la Rencontre loge ici, chez la boulangère qui connaît tout le monde et interpelle avec enthousiasme tous ceux qu'elle ne connaît pas encore pour qu'ils goûtent ses fameux

biscuits faits maison. L'enseigne d'à côté est tenue par une association culturelle: elle abrite la Ville de la Surprise et regroupe les beaux objets sortis de l'imaginaire fertile de nos artistes et artisans locaux pour embellir nos maisons. La Ville Amie de toutes les générations se love sur l'éta! au bout de l'allée, >>>

Publicité

## Le futur de l'e-government: convivialité, proximité avec la population et efficacité

Il y a longtemps que l'e-government a fait ses premiers pas en Suisse, pourtant il accuse un retard par rapport aux autres pays européens. Les citoyennes et les citoyens souhaitent un e-government simple, uniformisé et sécurisé. Mais comment y parvenir?

### Dans notre livre blanc, vous découvrirez:

- à quoi pourrait ressembler l'e-government suisse de demain;
- ce qui a déjà été mis en œuvre dans d'autres pays;
- quelle est son utilité pour la population et les autorités;
- comment mettre en œuvre facilement des services et des infrastructures numériques.

[poste.ch/e-government-futur](https://poste.ch/e-government-futur)



Label  
**100%**  
**pro**

**Gage  
de qualité  
des pros du  
nettoyage**

[www.labelpro.ch](http://www.labelpro.ch)



où des petites laines côtoient bonnets, gants et écharpes qui feront autant de chaleureux cadeaux pour emmitoufler nos enfants et nos aînés ce Noël. La Ville du Faire et du tiers solidaire s'est installée au stand de réparation de nos vieux objets auxquels nous venons donner une seconde vie. La Ville nourricière, comestible et commensale s'imisce dans tous les coins, du marchand de légumes à celui des produits du terroir, et s'étale jusqu'à la terrasse du café d'en face qui déborde joyeusement sur la chaussée... La Ville du Dehors chapeaute le tout, qu'il pleuve ou qu'il vente, mais surtout lorsque le soleil brille: le marché bat alors son plein!

Nous aimons les marchés aussi car... ils nous font marcher. Eh oui! Au bas mot, une visite au marché va vous en coûter entre 5000 et 10000 pas. Quarante-cinq minutes pour les plus pressés, jusqu'à trois bonnes heures pour les plus tranquilles. A 300 calories de l'heure, une visite au marché brûle pas mal l'énergie: pas étonnant que cela nous mette en appétit, comme le savent bien tous les restaurateurs riverains qui vivent au rythme des marchés de leur quartier. Certes, on flâne plus qu'on ne fait la course en faisant ses courses. Qu'importe la vitesse d'escargot: étal après étal, les pas s'accumulent, et nos hormones de bonheur se réveillent: à la fin de la visite, nous avons pris un vrai bain de foule. Nous avons souri à des centaines de vrais humains. Pas l'ombre d'un écran en vue: nous avons même oublié celui qui se trouvait dans notre poche. Nous sortons du marché avec notre chariot plein de victuailles et le sentiment d'être un peu plus vivant. Nous reviendrons la semaine prochaine, c'est sûr!

La question donc n'est pas celle de savoir s'il faut soutenir les marchés et leur accorder une vraie place dans la ville. Les co-bénéfices sont tels en matière de santé physique et mentale, de lutte contre l'isolement, de renforcement du lien social et intergénérationnel et d'animation de la vie locale

Sonia Lavadinho a fondé en 2012 Bfluid, un cabinet spécialisé dans la recherche & prospective en mobilité et développement territorial durables. Récemment, elle a co-rédigé, avec Pascal Lebrun-Cordier et Yves Winkin, l'ouvrage intitulé *La Ville relationnelle* ([vr.bfluid.com](http://vr.bfluid.com)). Celui-ci propose de remplacer le paradigme de la Ville fonctionnelle, hérité du XX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui dépassé, par le nouveau paradigme de la Ville relationnelle, plus apte à résoudre les défis du Vivre ensemble au XXI<sup>e</sup> siècle.

que cela devrait aller de soi: le budget de soutien aux marchés devrait figurer bien haut dans les priorités de nos élus communaux!

La vraie question est plutôt: que fait-on des places de marché lorsque le marché n'a pas lieu? Artificialisées à outrance, ces grandes nappes d'asphalte se transforment le plus souvent en parkings à ciel ouvert. Exit les humains et leurs envies d'être en lien, de rire à gorge déployée et de faire des belles rencontres. De se sentir vivants, en somme.

### **Il n'y a rien de plus mort**

#### **qu'une place du marché sans marché**

Lors des diagnostics de vitalité urbaine que je mène au sein des communes, je fais souvent ce constat aussi paradoxal que malheureux: Les places que je pointe du doigt comme étant les plus dysfonctionnelles sont justement les places de marché. L'effet de contraste est frappant: remplies de monde jusqu'à déborder dans toutes les rues adjacentes les jours de marché, ces places se retrouvent à l'abandon le reste du temps. Presque plus personne ne les fréquente. Et pour cause: pas de bancs, pas d'arbres, pas de fontaines, pas de chemins buissonniers qui se faufilent entre les hautes herbes, pas de havres de fraîcheur pour se poser et lire un bouquin ou jouer avec ses enfants, pas de contact rapproché avec le Vivant. Là réside le paradoxe, et là se cache le vrai danger: dans le manque d'intensité spatio-temporelle de ces mètres carrés. Dans l'incapacité à mutualiser ces espaces ou à leur trouver de nouvelles vocations relationnelles entre deux rendez-vous avec les artisans et produc-

teurs locaux. Le relationnel hors marché, on ne sait pas faire: on se contente du fonctionnel. On y stocke des voitures, à défaut d'autre chose. Et c'est cette autre chose qu'il nous faut aujourd'hui apprendre à réinventer! ■



Photomontage de la future place du marché de Vevey, après les travaux de réaménagement.

# Haut lieu culturel, la place du marché de Vevey rayonne au-delà des frontières communales

Indissociable de la Fête des Vignerons, la place du marché de Vevey est un véritable lieu culturel, en plus d'accueillir marchés et foires depuis le Moyen Âge. Antoine Dormond, conseiller municipal à Vevey, responsable du dicastère de l'urbanisme et de la mobilité, évoque avec nous les fonctions actuelles de ce lieu mais aussi celles à venir.



**Antoine Dormond**  
Conseiller municipal  
à Vevey

**La place du marché de Vevey est considérée comme le cœur de la Ville. Les habitant-es y sont très attaché-es. A quoi cela est-il dû selon vous ?**

La place du marché est un lieu de convergence par excellence. Par sa position centrale stratégique et son ouverture sur le lac, c'est une place qui jouit d'une attraction naturelle où se déploie une multitude d'usages et

d'événements. Que ce soit pour discuter ou débattre sur les marchés de la Grenette, boire un verre en terrasse en admirant le lac et le Grammont, faire ses courses au marché et dans les commerces alentour, fêter la St-Martin ou encore admirer un spectacle, la place du marché attire tout en rayonnant bien au-delà de la frontière communale. Ce rayonnement atteint son paroxysme une fois par génération avec l'organisation de la Fête des Vignerons. Pour toutes ces raisons, je crois que chaque Veveysan-ne a une anecdote ou un souvenir joyeux à raconter sur la place du marché.

**Quelle organisation complémentaire pour la Municipalité cela implique de proposer des événements d'envergure nationale sur cette place ?**

Cela implique un travail conséquent pour les services, l'administration et les associations intercommunales (Association Sécurité Riviera (ASR), Service intercommunal de gestion (SIGE), etc.) notamment. Une coordination fine entre les différents acteurs-trices est toujours primordiale pour s'assurer de la réussite d'un événement majeur sur une place de cette taille. La mobilité, la sécurité, la gestion des déchets, la gestion des nuisances liées au bruit sont autant de

thématiques qui doivent être intégrées dès le départ dans l'organisation d'un événement majeur en centre-ville.

### Le réaménagement prévu de la place permettra-t-il à celle-ci de garder sa fonction culturelle?

Oui, un des objectifs du réaménagement proposé est de renforcer l'attractivité de la place, offrant ainsi un cadre encore plus charismatique pour l'organisation d'événements publics et culturels.

### Pourriez-vous nous décrire en quelques mots les principaux réaménagements prévus?

Le projet prévoit la piétonnisation d'une grande partie de la place, conservant 150 places de stationnement en surface dans sa partie ouest. Les revêtements seront intégralement renouvelés et seront majoritairement perméables et naturels, tel que le pavé en pierre naturelle en grès suisse et de larges surfaces de terrasse en gravier compacté. L'arborisation des franges est et ouest sera fortement renforcée par la plantation d'une soixantaine d'arbres adaptés aux changements climatiques. Le mobilier, l'éclairage et la signalétique seront également entièrement repensés.

### Quels sont les principaux objectifs de ce réaménagement? Le but est-il que cette place joue de nouvelles fonctions?

Il est primordial de réaménager cette place pour qu'elle puisse répondre aux enjeux climatiques, culturels, économiques et sociaux d'aujourd'hui. La surface de canopée et d'ombrage sera fortement augmentée pour lutter contre les îlots de chaleur. La valorisation des franges de la place offrira un cadre encore plus accueillant et dynamique aux commerces alentour.

---

«Je crois que chaque Veveysan-ne a une **anecdote** ou un **souvenir** joyeux à raconter sur la place du marché.»

---

Les théâtres, musées, bars/restaurants autour de la place et par rayonnement tous ceux des rues adjacentes bénéficieront de ce renouveau. Pour l'attractivité touristique et l'hôtellerie, ce projet est également très attendu, les aménagements prévus au bas de la place en lien avec le lac valoriseront encore plus le panorama sur le grand paysage. En termes de fonctionnalité,

### Quelques grands événements ayant (eu) lieu sur la place du marché de Vevey

- Compétition de karting dans les années 60
- Fête des Vignerons
- Foire de la St-Martin
- Marché folklorique
- Concerts de stars internationales (Elton John en 2007 par exemple)
- Festival des arts visuels

l'augmentation de la surface piétonne permettra une plus grande appropriation de l'espace public par la population et l'organisation d'événements publics dans le respect du cadre patrimonial et du voisinage. ■

### Place aux marchés de Noël

Outre les marchés hebdomadaires, d'autres marchés, eux éphémères, sont au rendez-vous chaque année. C'est le cas des marchés de Noël. Si celui de Montreux (23.11-24.12) est connu loin à la ronde, de nombreux autres marchés sur territoire vaudois regorgent de merveilles et sont l'occasion de se retrouver en cette période de fêtes. Nyon (14-17.12), Apples (10.12), Morges (06-10.12 et 13-17.12), Lausanne (21.11-31.12), Lutry (10.12), Vevey (25.11-31.12), Yverdon-les-Bains (fin nov. jusqu'à Noël), Payerne (15-17.12), Villars (21.12-07.01) et bien d'autres communes vous attendent!



# Renens: un poste dédié pour gérer la place du marché

Proposer un marché hebdomadaire mais aussi des animations, notamment culturelles, sur la place du marché implique toute une organisation pour la Municipalité. Sylvain Selleger, chargé de communication au service «culture-jeunesse-affaires scolaires» de Renens, nous parle des événements organisés sur la place de sa commune et du rôle de «coordinateur de la place du marché».



## Quels sont les événements récurrents qui sont organisés au fil de l'année sur la place du marché de Renens?

Différents événements ont lieu régulièrement sur la place du marché. En particulier, le marché dédié aux produits alimentaires a lieu tous les samedis et celui ouvert à la participation de commerces non alimentaires tous les mercredis. En plus de cette offre hebdomadaire, de nombreux événements ont lieu annuellement tels que la Piazzetta (cinéma en plein air), la Fête de la nature, la Fête du printemps organisée par le Forum des associations de Renens (FAR) ou encore le Marché aux puces de la Fourmi Rouge.

## Renens dispose d'un coordinateur de la place du marché, pourquoi ce rôle a-t-il été créé et depuis quand existe-t-il?

C'est pour gérer cette activité que la Ville de Renens emploie un coordinateur. Si

le poste existe sous cet intitulé depuis 2019, la fonction est, elle, bien plus ancienne, et une personne est dévolue à l'exploitation de la place du marché depuis au moins quinze ans.

## Quelles sont les missions exactes de ce coordinateur? Avec qui collabore-t-il?

La mission du coordinateur prévoit de nombreux aspects tels que la mise en lien des différents intervenants, la coordination technique, la collaboration avec les étalagistes et les commerçant-es qui ont pignon sur rue alentour ainsi que les échanges avec la police municipale et les différents services de la ville et, bien sûr, les échanges avec les habitant-es.

## Quelle fonction cette place joue-t-elle dans la vie des habitant-es de Renens?

Le marché de Renens est une véritable institution plus que quadragénaire. L'existence du poste de coordinateur

reflète la volonté de la Municipalité d'animer la place du marché et de favoriser l'accès à la culture ainsi qu'à une alimentation de qualité, locale et saine, dans la maîtrise des circuits de production. ■

# Stands politiques sur les marchés: la carte proximité des candidat-es

Les résultats des élections fédérales le 22 octobre dernier ont marqué la fin d'une campagne politique acharnée entre les différents partis: de droite à gauche, en passant par le centre, les visages et slogans de nos candidat-es nous ont accompagnés au quotidien ces dernières semaines. Elles et ils étaient dans la rue, dans les médias, sur les réseaux sociaux mais aussi sur la place du marché le samedi matin.



**Maeva Chiari**  
Consultante au sein de  
l'agence de communication  
Farner

Mais laquelle de ces stratégies est-elle payante? A l'ère du tout numérique, les partis politiques misent-ils désormais sur les outils en ligne, notamment pour toucher les jeunes? Analyse.

## Convaincre les jeunes de se rendre aux urnes

En période de campagne électorale, tous les moyens de communication sont exploités: du plus traditionnel au plus récent, du flyer tout ménage à la vidéo TikTok. Le choix de l'un ou l'autre de ces canaux dépend évidemment du public que l'on souhaite toucher. La présence des partis et des candidat-es sur les réseaux sociaux a beaucoup fait parler durant la campagne: convaincre les jeunes d'aller voter étant une préoccupation de longue date pour la politique.

Grâce à ses vidéos courtes, créatrices de buzz au quotidien, TikTok se révèle être un puissant outil de communication – pour autant qu'on en maîtrise les codes. Pour convaincre, car c'est l'enjeu, il faut éviter le faux pas à tout prix. C'est là toute l'ambivalence des réseaux sociaux en période de campagne: ils sont indispensables mais peuvent rapidement se retourner contre l'émetteur.

Toutefois, même à l'ère du tout numérique, les partis de tous bords politiques continuent de miser fortement sur les moyens de communication plus «traditionnels» en période de campagne. Affiches, flyers ou stands de

campagne sur les marchés sont autant de supports de communication qui permettent aux candidat-es d'accroître leur visibilité et ainsi leur notoriété.

## En Suisse, les élections se jouent encore essentiellement sur les canaux traditionnels

Bien qu'il soit difficile d'étudier la question de l'impact sur l'électorat de ces différents supports de communication, il est certain que les citoyen-nés sont submergés d'informations en période de campagne. Et ce, même lorsqu'elles et ils font leurs courses au marché le samedi matin.

La présence des partis sur les marchés hebdomadaires vise deux objectifs. Tout d'abord, ces stands ont pour but de mobiliser les candidat-es en interne, en les incitant à prendre part à une action commune en faveur de leur parti. Il va sans dire que plus un parti compte de membres, plus il peut assurer sa présence sur plusieurs marchés. Outre le fait de resserrer les rangs en interne, les stands sur les marchés permettent également d'augmenter la visibilité des partis, à moindre coût. Et ça, tous l'ont bien compris. Alors, chacun y va de sa tactique: affichages grand format, gilets aux couleurs fluo, distribution de café et autres gourmandises. Tout y passe pour se rendre plus visible que son voisin et pour attirer les regards et la sympathie des électeurs-trices.

Pour les candidat-es, ces moments privilégiés sur les marchés sont l'occasion rêvée d'aller à la rencontre de la population et d'échanger personnellement avec l'un-e ou l'autre passant-e venue

faire ses emplettes. L'investissement personnel des candidat-es témoigne de leur disponibilité et de leur désir d'établir une relation de proximité avec les électeurs-trices.

## Une campagne politique réussie, le choix d'un modèle mixte

Le secret d'une campagne politique réussie, c'est donc bel et bien un mélange de différents supports de communication, dont les stands sur les marchés font partie intégrante. Ils remplissent un critère important pour tout politique: celui de la proximité. Même s'il n'est pas certain que les stands sur les marchés permettent de convaincre au-delà de son électorat, ils contribuent néanmoins à la fidélisation de ce dernier. ■

# Morges: quand la Ville s'invite au marché

Les marchés hebdomadaires peuvent être un excellent outil de communication et un bon moyen pour aller à la rencontre de la population. Exemple avec la Ville de Morges et son projet «La Ville au marché», expliqué par Mathilde Dalcher, secrétaire municipale adjointe à Morges.

## En quoi consiste exactement votre projet et quels en sont ses objectifs ?

La Ville au marché est une démarche lancée cette année afin d'informer la population sur les prestations délivrées par les services de la Ville de Morges, répondre à ses questions et échanger avec elle. Chaque mois, un ou plusieurs services de la Ville tiennent un stand au marché hebdomadaire de Morges. Il s'agit d'un nouveau point de contact mensuel dont l'objectif est d'encourager le dialogue entre les habitant·es et l'administration, ceci dans un cadre différent; en se rendant disponible lors du marché, les

services atteignent un autre public, des personnes qui ne se présentent pas forcément aux guichets communaux ou n'écrivent pas à la commune.

## Quand ce projet a-t-il vu le jour et sur quelle impulsion ?

Le premier stand a été tenu au début du mois de février par le greffe municipal, l'office de la communication et le service des ressources humaines. La démarche a été lancée suite à une proposition d'un citoyen particulièrement intéressé par les nouvelles formes de participation démocratique. Au fil des réflexions, le

projet a évolué et s'est surtout axé sur la volonté de renforcer la proximité entre la population et les pouvoirs administratifs et politiques.

## Quel est le premier bilan de cette action? Les rencontres avec la population ont-elles été fructueuses en termes d'échanges ?

Le bilan est dans l'ensemble positif. Pour les services en charge de la promotion de politiques publiques, à l'instar de la culture, la durabilité ou la mobilité, les stands au marché ont été l'occasion de faire connaître leurs activi-

Publicité

**ABRIS  
SOLAIRES**

*Valorisez vos  
parkings !*

**e-sunpark**

Depuis 2007 | Acteur énergies renouvelables

- 1** AUTOCONSOMMATION  
pour vos locaux
- 2** PRODUCTION  
électricité Solaire locale
- 3** RECHARGES & PROTECTIONS  
tous véhicules électriques



**E-SUNPARK**

Travaillons ensemble pour une  
approche plus **ÉCORESPONSABLE**  
de votre commune !

+41 24 459 20 88 | [info@e-sunpark.ch](mailto:info@e-sunpark.ch) | [www.e-sunpark.ch](http://www.e-sunpark.ch)



tés et d'échanger avec la population. En général, la fréquentation du stand a été bonne et les échanges ont été cordiaux et constructifs.

Nous constatons néanmoins que certains facteurs, tels que la météo ou l'emplacement du stand, ont eu des impacts négatifs sur la fréquentation de celui-ci et donc sur la possibilité d'échanger avec nos usagères et usagers.

### Des changements au sein de l'administration communale ont-ils eu lieu suite aux échanges que vous avez eu avec la population sur le stand?

Certaines informations ont été adaptées sur le site internet pour plus de clarté. Mais l'essentiel est surtout à chercher du côté informel: en échangeant dans un cadre ouvert comme le marché, nous établissons un contact direct avec la population et rendons l'administration plus proche de la population. Des citoyennes et citoyens nous ont remerciés pour cette initiative.



© Ville de Morges

### Quel rôle joue le marché hebdomadaire pour les habitant-es de la Ville de Morges?

Le marché hebdomadaire est un lieu très apprécié des Morgiennes et Morgiens et des habitant-es de la région. Présents tous les mercredis et samedis, il s'agit d'un rendez-vous important pour la population, les commerçant-es

et les étalagistes. Pour nous, cela avait donc du sens d'y installer un stand de la Ville, afin de renforcer la proximité avec la population. ■

Publicité



**Les plus de 4000 surfaces publicitaires numériques et analogiques du canton de Vaud sont aussi attrayantes que les communes vaudoises.**

Découvrez-les maintenant : [www.apgsga.ch/region-vaudoise](http://www.apgsga.ch/region-vaudoise)

**APG | SGA**  
Out of Home Media

# Nos valeurs au cœur de vos formations

Invitation au voyage, actualités du Centre d'éducation permanente (CEP) et nouvelle ordonnance pour tous les apprenti-es employé-es de commerce sont au cœur de cet article.



**Patrick Favre**  
Directeur du CEP

Pour son offre 2024, le CEP a décidé de vous envoyer une carte postale pour vous inviter à un voyage: celui de la formation.

Car toute formation implique un déplacement, une évolution (qu'elle soit individuelle ou collective), une motivation à aller de l'avant, à ne pas stagner. L'administration publique et parapublique est sans cesse en développement, face à des défis majeurs, nécessitant une adaptation, une consolidation constante des compétences. L'invitation au voyage est donc un accompagnement que vous propose le CEP, pour vous ou vos équipes, pour former, faciliter l'intelligence collective ou coacher.

Cet accompagnement, c'est une marche, une mise en activité sur un chemin spécifique (l'action publique) avec des guides chevronnés (l'expertise) et un sac à dos rempli d'outils et

de méthodes innovants (imagination). C'est une marche que l'on pratique en confiance, en sécurité, en riant et en échangeant aux détours des sentiers (communauté et convivialité). C'est enfin une marche qui nous fait grandir, qui nous permet de nous sentir compétent-es, et qui nous amènent vers des horizons nouveaux. Nous voyageons ainsi aujourd'hui pour aller vers demain (durabilité).

Que ce soit dans notre offre de formation, dans les solutions sur mesure au sein de vos équipes, dans les cours interentreprises ou dans la formation des formateurs-trices à travers nos webinaires, nos ateliers de réflexion, ou tout simplement au quotidien, ce sont ces valeurs que nous voulons faire vivre et que nous mettons au cœur de vos formations.



Et si l'apprentissage collective au sein des administrations publiques vous intéresse, notez déjà la date de notre prochain forum «Trans'formons»: le vendredi 27 septembre 2024, dès 8h30.

Alors, qu'attendez-vous? Enfilez vos chaussures, et ensemble, marchons!

Publicité

**C L A U D E**  
**FAVRE** SA

**YVERDON 024 445 36 78**

**VALLORBE 021 843 14 24**

**LAUSANNE 021 653 60 60**

**www.claude-favre.ch**

**Spécialiste toitures & façades**



**Magali Reymond**, responsable de formation et des organisations régionales de formation (ORF) – Vaud

**Une valeur du CEP qui vous parle particulièrement?**

La durabilité reste une valeur primordiale pour la formation professionnelle. «Formons nos collègues de demain» témoigne de notre ambition et reflète ce qui se passe sur le terrain.

**Quelles nouveautés pour le domaine «apprentissage» au sein du CEP?**

Le CEP a repris la responsabilité des cours de formation pour formateurs et formatrices en entreprise (CFFE) au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, favorisant une vision globale de la formation destinée au public «apprenti-es» et «formateurs-trices». Nous souhaitons également développer une offre de for-

mation continue autour d'un référentiel de compétences, renforçant ainsi les capacités d'accompagnement des formateurs-trices. Autre changement important: la nouvelle ordonnance pour tous les apprenti-es employé-es de commerce qui a débuté au 1<sup>er</sup> août 2023, conformément au renouvellement exigé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

**Quelles sont les modifications qu'entraîne la nouvelle ordonnance, du côté des formateurs-trices?**

Le concept global reste identique mais les termes, les outils et les documents diffèrent quelque peu. Le changement le plus important est l'intégration de la notion de «compétences». Les apprenti-es en administration publique devront atteindre 22 compétences, plus une option complémentaire. Chaque compétence est traitée en entreprise mais également en écoles professionnelles et aux cours interentreprises, permettant une continuité entre les lieux de formation. Sur le terrain, un suivi plus formel est à mettre en avant ainsi que l'introduction d'un portfolio virtuel.

**Quelles sont les plus-values qu'apporte cette nouvelle ordonnance au niveau du système de formation?**

Pour valider une compétence, les personnes en formation remplissent des mandats pratiques que l'on pourrait comparer à des marches d'escalier. Arrivée en haut de celui-ci, la personne en formation peut considérer avoir atteint le niveau de compétence attendu d'un-e professionnel-le. Cette approche par paliers est une réelle plus-value pour l'apprenti-e, lui permettant d'évoluer progressivement. Les formateurs-trices peuvent par conséquent s'assurer de la montée en compétences de manière très régulière et adapter la formation en conséquence.

**La nouvelle ordonnance en quelques chiffres**

- **430** formateurs-trices formés en 4 mois
- **203** nouveaux-nouvelles apprenti-es de 1<sup>re</sup> année
- **562** cours planifiés pour 2023-2024 contre **431** l'année précédente

**Interview croisée de formatrices en entreprise et pratiques au sein des communes**

**Maëlle Forestier**, RH à la commune de Pully et formatrice pratique, **Mariève Pittet**, cheffe de la division RH à la commune d'Aigle et formatrice en entreprise et **Sandrine Richard**, responsable opérationnelle RH à la commune d'Aubonne et formatrice en entreprise témoignent des changements induits par la nouvelle ordonnance.

**Qu'est-ce que cette nouvelle ordonnance entraîne comme changements dans votre pratique?**

**Mariève Pittet (Aigle):** Cette nouvelle ordonnance est un changement assez important. Elle nous oblige à repen-

ser un mode de fonctionnement établi depuis plusieurs années, en termes de planning, de coordination et également de nouvelle terminologie à apprendre.

**Sandrine Richard (Aubonne):** Dans notre pratique, il n'y a pas de modifications importantes. C'est plus sur la partie administrative que l'on observe des changements: moins d'évaluations à faire pour le-la formateur-trice en entreprise, une part plus importante dévolue aux cours interentreprises, etc.

**Quels sont les éventuels points de difficultés ou de vigilance que vous percevez?**

**Mariève Pittet (Aigle):** Le-la formateur-trice est sollicité-e davantage sur l'année, avec des entretiens et des «inputs» réguliers dont l'apprenti-e aura impérativement besoin pour valider (sur des plateformes informatiques) des paliers de sa formation. L'apprenti-e de son côté va devoir suivre des e-learning et avoir une méthodologie de travail lui permettant de ne pas oublier les délais. Ainsi, les compétences informatiques et celles relatives à la méthodologie et l'organisation, initialement apprises en 1<sup>re</sup> année d'apprentissage, devront quasiment être acquises avant de commencer la formation. >>>

**Maëlle Forestier (Pully):** Nous ne connaissons pas encore l'objectif final (examens finaux), il est donc difficile de coacher nos apprenti-es afin qu'ils réussissent leur CFC.

### Et quelles sont les ressources que vous avez à disposition pour vous aider?

**Sandrine Richard (Aubonne):** Les formations dispensées par le CEP, les tutoriels et le mailing régulier du CEP nous permettent petit à petit de mieux gérer cette nouvelle ordonnance.

**Mariève Pittet (Aigle):** L'accompagnement aux changements, instauré par la mise en pratique de cette nouvelle ordonnance, a été particulièrement bien mené grâce au travail d'information en amont de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et du CEP. [...] Je tiens à relever l'excellente collaboration entre tous les acteurs de ladite formation et les remercie.

### Quelles sont les plus-values qu'apporte cette nouvelle ordonnance sur le terrain pour l'entreprise et la personne en formation?

**Maëlle Forestier (Pully):** Les mandats pratiques sont davantage en lien avec la réalité du terrain et présentent moins d'aspects théoriques. Les liens entre la théorie réalisée à l'école professionnelle et la pratique enseignée en entreprise sont abordés de manière plus adaptée.

**Mariève Pittet (Aigle):** Pour l'entreprise, c'est avant tout un langage commun entre les différents partenaires (cours professionnel, cours interentreprises, entreprise). Les entretiens réguliers avec l'apprenti-e permettent aux formateurs-trices de se sentir encore plus investies qu'avant dans la formation, notamment par le biais des validations d'étapes qu'ils doivent déclencher. Quant à l'apprenti-e, la nouvelle ordonnance favorise une autonomie et des

responsabilités acquises plus rapidement. Crise sanitaire, crise écologique, crise énergétique, crise militaire: autant de disruptions qui secouent nos sociétés et qui demandent à l'administration publique une adaptation et une agilité accrues. Adaptation par le renouvellement, la consolidation ou le développement de compétences individuelles. Agilité par la création d'espaces d'intelligence collective permettant une émergence des compétences collectives. ■

Publicité

**Machines-Services - Bernard Thonney**



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Vélocoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8  
1073 Mollie-Margot  
021 781 23 33  
079 310 56 66  
b.thonney@bluewin.ch  
www.machinesservices.com

**souhaitez-vous avoir plus d'informations?**

**CONTACTEZ-NOUS AU 027 322 98 15**

**ELGA**  
1030 BUSSIGNY

DONNEZ UN SENS À VOTRE SIGNALISATION



**SIGNALISATION**   **MARQUAGE**   **SIGNALISATION DYNAMIQUE**   **MOBILIER URBAIN**

**WWW.ELLGASS.CH**

**L. ELLGASS SA - Route de Renens 5 - 1030 Bussigny**

Pour votre publicité dans

**Point COMMUNE!**

**urbanic**  
Régie publicitaire

Avenue Edouard-Dapples 54,  
1006 Lausanne  
info@urbanic.ch  
Tél. 079 278 05 94

# Marchés publics: regards croisés UCV/UPIAV

L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les marchés publics le 1<sup>er</sup> janvier dernier et les changements que cela implique depuis le début de l'année pour les communes sont l'occasion pour la présidente de l'UCV, Chantal Weidmann Yenny, et pour la présidente de l'Union Patronale des Ingénieurs et Architectes Vaudois (UPIAV), Perrine Bruyas, d'échanger sur ce thème.

**Quels conseils donneriez-vous à une Municipalité qui dispose de peu de ressources techniques spécialisées à l'interne lorsqu'elle doit partir dans un projet de construction, d'aménagement, voire dans une étude ?**

**Chantal Weidmann Yenny (UCV):** L'exécutif doit tout d'abord bien définir ce qu'il souhaite mettre en place / développer. Pour cela, il convient de se poser les bonnes questions, de prendre en compte tous les éléments du projet et de considérer toutes les bases légales sachant que les exigences, notamment cantonales, évoluent très rapidement. Une fois qu'un cahier des charges a été défini au sein de l'exécutif, il faut voir s'il est nécessaire de s'appuyer sur d'autres prestataires.

**Perrine Bruyas (UPIAV):** Je suis d'accord, il faut bien définir les objectifs et ce que l'on veut. Cette étape peut d'ailleurs déjà se faire avec des prestataires externes qui peuvent aider à cadrer le projet et à structurer la demande. Ces entités peuvent aussi aider les communes à déterminer un planning.

**Chantal Weidmann Yenny (UCV):** Beaucoup de communes mutualisent aussi leurs services, notamment en termes de police des constructions, ce qui peut être une solution.

**Perrine Bruyas (UPIAV):** En effet. Dans tous les cas, bien définir le cahier des charges dès le début du projet est essentiel et permet d'éviter des surcoûts. Il ne faut ensuite pas hésiter à se faire aider, que ce soit par l'interne ou par l'externe. Cette phase initiale de définition est la clé pour le succès d'un projet.

**Le droit vaudois prévoit depuis une dizaine d'années le gré à gré concurrentiel; quelles sont d'après vous les opportunités offertes par cette procédure et ses limites ?**

**Perrine Bruyas (UPIAV):** C'est une opportunité dans la mesure où cette procédure permet d'aller plus vite, de comparer des offres et de cibler les entreprises locales. Le désavantage est que si le cahier des charges n'est pas bien défini, cela peut poser un problème car il sera alors difficile de comparer les offres.

**Chantal Weidmann Yenny (UCV):** C'est une procédure très directe et la demande est simple, en plus d'offrir la possibilité de passer par des entités locales. A contrario, cette manière de faire prend en compte uniquement le critère du prix. Il n'est pas possible d'intégrer d'autres critères, comme le permet la nouvelle Loi sur les marchés publics (par exemple: le critère de durabilité (économique, écologique et sociale)). Un autre désavantage est qu'il n'y a pas de droit de recours. Il ne faut dès lors pas oublier que la procédure de gré à gré simple (non concurrentielle) existe aussi.

**De nombreuses communes font appel à des bureaux d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO) pour externaliser la gestion de projets d'importance; quand cela fait-il sens de votre point de vue ?**

**Chantal Weidmann Yenny (UCV):** Cela fait pleinement sens notamment pour les associations intercommunales confrontées à la réalisation de grandes infrastructures, comme un collège. L'appel à un

BAMO est alors très utile pour le suivi des différentes étapes du projet dans sa réalisation et sa maîtrise financière.

**Perrine Bruyas (UPIAV):** Les BAMO sont plus que des assistants au maître d'ouvrage, ce sont de véritables conseillers. Je recommande de faire appel à eux lorsqu'on manque de ressources ou lorsqu'on ne sait pas par quel bout entamer un projet. Ils peuvent permettre aussi de simplifier la communication entre les différentes entreprises mandatées et les communes, ils synthétisent et expliquent. Ils peuvent aussi avoir un rôle de contrôle des prestations fournies: ce sont de véritables «garde-fous».

**Chantal Weidmann Yenny (UCV):** Il est aussi possible de faire appel à plusieurs BAMO pour un même projet. Leurs compétences sont variées et certains sont plus spécialisés et adaptés selon les phases des projets.

**Modèle traditionnel, entreprise générale ou entreprise totale: y a-t-il un modèle que vous préconisez en particulier ?**

**Perrine Bruyas (UPIAV):** Avec une entreprise générale ou totale, on a un interlocuteur unique qui reprend la responsabilité du contrat et qui simplifie a priori le suivi. Mais cette responsabilité unique a un coût. La commune devra dans tous les cas suivre le projet et être particulièrement vigilante à la qualité de l'exécution. L'UPIAV défend plutôt le modèle traditionnel car il n'y a pas le coût lié à cette responsabilité unique de l'entreprise générale ou totale. En mode traditionnel, il y a une transparence >>>

totale. La commune a ce qu'elle achète et elle peut avoir accès en direct avec les entreprises et les mandataires. Elle a aussi un œil sur les sous-traitants. Avec un mandataire, c'est un contrat de confiance tandis qu'avec une entreprise totale ou générale, c'est un contrat de résultat.

**Chantal Weidmann Yenny (UCV):** Si on compare entreprise générale et totale, confier un mandat à une entreprise générale permet plus de transparence qu'avec une entreprise totale. Avec une entreprise totale, on finance un forfait et il faut que le cahier des charges soit vraiment précis, pour notamment éviter tout surcoût. Les communes, mais surtout les associations intercommunales, ont tendance à opter pour une entreprise générale ou totale par facilité.

**Perrine Bruyas (UPIAV):** Il est vrai que, selon le modèle choisi, la charge administrative pour les communes sera différente. Avec une entreprise générale ou totale, la commune reçoit une facture par mois alors qu'en mode traditionnel, elle devra traiter environ 50 factures par mois. Selon les communes, cela peut poser un problème de ressources mais, là aussi, des BAMO peuvent aider.

**Chantal Weidmann Yenny à Perrine Bruyas: Etant donné vos différentes casquettes (présidente de l'UPIAV, architecte, assistante au maître de l'ouvrage, planificatrice générale), quels conseils donneriez-vous aux communes, sur la base de vos expériences avec elles dans le cadre de vos activités?**

Certaines communes se focalisent trop et seulement sur le coût des projets, parfois au détriment des délais mais aussi de la qualité. Si une commune reçoit des offres ou des estimations avec de grandes différences de prix, il est important de prendre le temps de savoir pourquoi afin de pouvoir comparer ce qui est comparable et, peut-être qu'il est nécessaire de demander un avis supplémentaire. Les risques d'un budget qui n'est pas réaliste (sous-estimé)



En sus de leur rôle de présidente d'association, Chantal Weidmann Yenny (à gauche sur la photo) et Perrine Bruyas sont expertes du domaine. Chantal Weidmann Yenny a en effet une formation d'architecte et a exercé ce métier durant de nombreuses années avant de s'engager en politique. Perrine Bruyas est aussi architecte de formation et associée-administratrice du bureau Tekhne SA.

sont la multiplication des sous-traitants et la perte de maîtrise du chantier, souvent au détriment de la qualité finale, mais surtout le mécontentement du maître d'ouvrage.

« Les marchés publics sont **une aide**, il faut les voir comme **un outil**. »

*Perrine Bruyas, présidente de l'UPIAV*

**Quel message aimeriez-vous transmettre pour conclure cette rencontre?**

**Perrine Bruyas (UPIAV):** Les marchés publics sont une aide, il faut les voir comme un outil.

**Chantal Weidmann Yenny (UCV):** Il faut se poser les bonnes questions dès le début et il convient de démystifier les marchés publics, qui ne sont pas aussi complexes qu'ils peuvent le paraître. ■

L'UCV et l'UPIAV ont signé le 23 août 2016, avec d'autres entités, la charte éthique vaudoise des marchés publics. Les grands principes énumérés dans les neuf articles de cette charte sont toujours d'actualité et sont consultables sur [marchespublics-vaud.ch](http://marchespublics-vaud.ch).

# LE NOUVEAU FORD TOURNEO CUSTOM



**ÉVEILLE L'ENVIE D'AVENTURE ET DE LIBERTÉ.  
DISPONIBLE POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC  
TRANSMISSION INTÉGRALE.**



**Emil Frey** Crissier  
Centre Automobile Romand

**Emil Frey** Chavannes  
Rte de la Maladière 44, 1022 Chavannes-près-Renens



# Andrea Krenger, cheffe de projets en durabilité

Découvrez dans cette interview ce qui a poussé Andrea Krenger à entreprendre une reconversion professionnelle et ce qui la motive dans les missions qu'elle exerce depuis quelques mois au sein de la commune de Blonay – Saint-Légier.

## **Pourriez-vous nous expliquer en quelques mots votre parcours professionnel?**

J'ai démarré ma carrière en tant qu'économiste d'entreprise en travaillant dans le domaine financier, plus précisément dans l'audit industriel au sein d'une grande entreprise. Puis, je me suis orientée vers le conseil à la clientèle au sein d'une fiduciaire. Dernièrement, après avoir effectué une nouvelle formation de conseillère en environnement auprès du SANU, j'ai eu l'opportunité de rejoindre la commune de Blonay – Saint-Légier en tant que cheffe de projets en durabilité.

## **Qu'est-ce qui vous a poussée à entreprendre une reconversion professionnelle? L'avez-vous faite en pensant déjà travailler pour une commune par la suite?**

Malgré des tâches intéressantes dans le domaine de la fiduciaire, il me manquait toujours un élément clé pour m'épanouir professionnellement. Je cherchais à faire coïncider mes valeurs et mon activité, donner un sens à mon travail. C'est pourquoi, j'ai décidé de me réorienter en effectuant une nouvelle formation. Je souhaitais me rapprocher d'un métier plus en lien avec l'environnement et la protection de la nature.

L'idée de travailler pour une commune ne m'est pas venue tout de suite. Cela s'est esquissé au fur et à mesure que j'avancais dans la formation de conseillère en environnement. A la fin de celle-ci, c'est devenu une évidence. Les communes jouent un rôle central dans l'application de la stratégie énergétique et climatique de la Suisse et dans l'accompagnement de la population tout au long de la réalisation de ces différents défis.

## **Vous exercez un métier assez nouveau, qui n'existait pas forcément au sein des communes il y a vingt ans, pourriez-vous nous expliquer en quelques mots vos missions?**

Une de mes principales missions est le développement et la mise en place de mesures pour atteindre les objectifs permettant la transition énergétique et climatique de la commune. Une autre partie de mes tâches porte sur la gestion de projets qui ont un lien avec le développement durable de la commune. Il s'agit aussi de pouvoir soutenir la population et les différents acteurs sur le territoire, notamment par des actions de communication et de sensibilisation sur les différentes thématiques majeures de cette transition. Un des principaux dossiers qui a occupé mon agenda ces derniers mois était la mise en place du label «Cité de l'énergie» sur l'ensemble de la commune. Nous attendons ce label d'ici la fin de cette année.

## **Quels avantages trouvez-vous à travailler pour une commune? Y a-t-il des avantages spécifiques proposés par Blonay – Saint-Légier?**

Travailler au sein d'une commune est de mon point de vue une expérience professionnelle très enrichissante. Tout d'abord de par le rôle porté par cette dernière qui est la mise en application des lois et la liaison entre le monde politique et la population. Une commune offre une multitude de services à la communauté qui nécessitent des ressources en personnel dans de nombreux domaines, allant des métiers de terrain à l'administration. La variété et la complexité des dossiers traités sont stimulants. Travailler au sein d'une administration communale permet de voir

depuis l'intérieur le fonctionnement et l'organisation d'une communauté.

Grâce à la proximité avec mon lieu de vie, Blonay – Saint-Légier m'offre un cadre de travail facilement accessible à vélo ou en transports publics, ce qui me permet d'être en adéquation avec mes valeurs pour mes déplacements professionnels. Par ailleurs, il s'agit d'une ville entourée de nature et conservant un esprit villageois chaleureux, qui sont plaisants à vivre au quotidien.

## **Selon vous, quel(s) moyen(s) serait-il possible de développer pour lutter contre la pénurie de personnel dans les communes?**

Une première étape pourrait être d'ordre informatif, afin de faire connaître davantage aux jeunes les différents métiers existants au sein d'une commune. Une autre étape consisterait à mettre en avant toute l'importance de son rôle pour la population et de la rendre plus attractive en tant qu'employeur. Les canaux de communication tels que les réseaux sociaux seraient un bon support pour transmettre l'information et pourquoi pas avoir une représentation des communes au salon des métiers. ■

*Ci-contre, Andrea Krenger est assise sur un tas de bois, volontairement mis en place pour permettre aux hérissons de s'abriter pour l'hiver.*



# PRESTATIONS AUX COMMUNES

# ASSISTANCE

# MARCHÉS PUBLICS

**Conseils et prestations dédiés aux communes :**

- **lors des phases préliminaires**
- **durant la phase d'appels d'offres**



Prenez contact pour définir  
le périmètre de vos besoins!

[www.fve.ch/communes](http://www.fve.ch/communes)

**entrepreneurs!**  
fédération vaudoise

# ASCCGV! L'association consolide son offre de services auprès de ses membres

L'assemblée générale de l'Association des secrétaires de conseils communaux et généraux vaudois (ASCCGV) a été l'occasion de présenter la vitalité de ses activités et l'avancement de ses gros dossiers.



**Anne Devaux**  
Membre du comité  
de l'ASCCGV

La commune de Lonay a réservé un accueil chaleureux à l'association pour la tenue de sa 10<sup>e</sup> assemblée générale, le 27 septembre dernier. Le syndic de Lonay, Yves Furer, a exprimé sa cordiale bienvenue.

## «Les piliers du Conseil»

Le préfet du district de Morges, Boris Cuanoud, était également présent (photo lors de son discours ci-dessous). Lors de son allocution, il a qualifié les secrétaires de Conseil de «piliers du Conseil» pour mieux souligner le poste qu'ils et elles occupent. Son intervention n'avait rien de théorique, ayant été lui-même président du Conseil communal d'Etoy pendant plusieurs années. Il en a profité pour mentionner sa collaboration avec Fanny Gantin, secrétaire du Conseil communal d'Etoy, qui n'est autre que la trésorière de l'ASCCGV. Ainsi qu'il le rappelle réguliè-

ment aux secrétaires de Conseil des communes de son district, il existe plusieurs «outils» à la disposition des bonnes pratiques de la tâche de secrétaire, dont les lois et l'aide-mémoire du Canton.

## Le nouveau site internet

Les outils auxquels Boris Cuanoud a fait référence sont disponibles sur le site du Canton de Vaud, mais également sur notre site internet: [ascgcv.ch](http://ascgcv.ch).

Vaste chantier, la refonte de ce dernier arrive enfin à terme et il sera mis en ligne d'ici la fin de l'année. L'association se réjouit de mettre à la disposition de l'ensemble des secrétaires de Conseil un outil totalement repensé. En plus des textes officiels et de documents de travail utiles aux secrétaires dans leur quotidien, «un accent sur la foire aux questions a été donné considérant qu'il s'agit d'aider au mieux nos membres dans l'exercice de leur mandat» a souligné dans son rapport d'activité Florian Magnin, président de l'ASCCGV.

Les membres de l'association auront un accès intégral à l'ensemble du

site. En revanche, les non-membres y trouveront des documents ouverts malgré la limite de leur accès.

## Le catalogue des formations

A côté des outils disponibles, le comité ne cesse de développer le catalogue des formations, convaincu de leur utilité. Outre l'enrichissement des thématiques, elles sont aussi l'occasion de rencontres et d'échanges entre les secrétaires qui y participent, favorisant des réseaux informels d'entraide et la lutte contre l'isolement de cette fonction. Le taux de fréquentation des deux nouvelles formations proposées au cours de l'année 2023, l'une sur l'archivage, l'autre sur la rédaction de procès-verbaux, a montré qu'elles répondent bien aux besoins des secrétaires de Conseil. L'ASCCGV délivre désormais des attestations de formation aux personnes qui participent aux cours. En 2024, une formation sur la protection des données personnelles est à l'agenda ainsi qu'une nouvelle session de la formation initiale.

La préparation des formations pour le dépouillement des élections fédérales a été l'occasion d'une collaboration fructueuse entre l'association et la Direction générale des affaires institutionnelles et des Communes (DGAIC). Les membres du comité de l'ASCCGV ont eu l'occasion de tester et de formuler des propositions à la DGAIC dans le cadre de la création d'un e-learning destiné à former les bureaux électoraux communaux. Des représentants du comité ont participé, aux côtés de la DGAIC, à l'animation d'ateliers qui se sont déroulés en divers lieux du canton. Cette formule sera pérennisée à l'avenir. >>>





Le comité de l'ASCCGV avec, de gauche à droite: Carole Dind, Céline Morier, Fanny Gantin, Danielle Menoud, Fabienne Gheza, Valérie Borgognon, Florian Magnin, Anne Devaux.

### Parrainage et aides ponctuelles

Florian Magnin a également mis en lumière la volonté du comité de se montrer toujours à l'écoute des besoins qui pourraient être formulés par ses membres. Cette année, le secrétariat de l'ASCCGV a pu offrir une assistance auprès de trois personnes.

La mise en place d'un pool de secrétaires remplaçant·es est toujours à l'ordre du jour. Vous trouverez toutes les informations sur notre nouveau site: secrétaires qui sont à disposition pour un remplacement ponctuel ou formulaire pour s'inscrire en tant que secrétaire à disposition. Les communes qui recherchent un·e secrétaire pour un remplacement y trouveront également une liste des personnes à contacter. D'ores et déjà, nous avons pu assurer des

remplacements ponctuels à l'occasion de séances de Conseils dans les communes d'Allaman et de Commugny ainsi qu'en faveur de l'association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC). A ce propos, «ces expériences sont intéressantes car elles montrent d'autres habitudes communales», relève Fanny Gantin.

### Le comité

Sylvie Grognoz (Echallens) a quitté son poste de secrétaire de Conseil et donc le comité de l'ASCCGV. Valérie Borgognon (Yverdon-les-Bains), dont la candidature a été présentée lors de l'assemblée générale, a rejoint le comité.

En dehors de ce changement, le comité s'est porté candidat à sa réélection et a été réélu à l'unanimité:

- Anne Devaux (St-Prex)
- Carole Dind (Vevey et La Tour-de-Peilz)
- Fanny Gantin (Etoy)
- Fabienne Gheza (Epalinges)
- Florian Magnin (Gimel)
- Danielle Menoud (Chavannes-près-Renens)
- Céline Morier (Montreux, Corsier et Blonay – Saint-Légier) ■

Nous espérons toujours qu'un·e secrétaire de Conseil général rejoigne le comité. Les personnes intéressées peuvent nous contacter en tout temps: [info@asccgv.ch](mailto:info@asccgv.ch).

Publicité

**MASSON**  
& CIE SA



Retrouvez-nous sur [masson.ch](http://masson.ch)

**MATÉRIAUX  
CARRELAGE  
OUTILLAGE  
PEINTURE  
AMÉNAGEMENTS  
EXTÉRIEURS**



# AVSM! Une assemblée générale à Trélex, la jolie

Comme chaque année, le mois d'octobre rime avec «assemblée générale» pour l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM). Mais quelle est donc cette commune aux 1427 âmes qui a eu l'honneur d'accueillir ses membres cette année ?



**Rachel Duronio**  
Secrétaire municipale  
à Roche et membre  
du comité de l'AVSM

Située dans le district de Nyon, à moins d'un kilomètre d'un des plus grands festivals en plein air de Suisse réunissant environ 230 000 spectateurs chaque été, la commune de Trélex nous a reçus dans une douceur automnale exceptionnelle, le 6 octobre dernier, à la salle polyvalente.

## Une 73<sup>e</sup> assemblée générale tout à fait ordinaire? Pas si sûr...

C'est avec beaucoup de fierté que Madame Patricia Audétat, première femme à avoir été élue à la fonction de prési-

dente de l'AVSM en 2022, ouvre cette assemblée, avec la particularité de représenter également les couleurs de son village, étant elle-même Trélésienne depuis plusieurs années.

Elle souhaite la bienvenue à la centaine de personnes présente et Madame Lucia Conti, secrétaire municipale de la commune hôte, est chaleureusement remerciée pour l'organisation de cet événement rondement menée par elle-même et ses collaborateurs et collaboratrices.

## Les intervenants

Pour débiter cette matinée, Monsieur Pierre Hofmann, syndic de la commune de Trélex, nous présente «sa» commune à l'aide d'une animation vidéo qui agrè-

mente ses propos: richesses de son patrimoine, la Coque et le Bois de Trélex, la source de la Colline et bien évidemment sa célèbre plaine de l'Asse.

S'ensuit une présentation du district de Nyon par Monsieur Olivier Fargeon, préfet, qui, retenu déjà de si bonne heure par d'autres impératifs professionnels, a su faire honneur au canton de Vaud, en nous rejoignant directement sur scène à peine arrivé dans la salle.

Puis, la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC), représentée par son directeur, Monsieur Jean-Luc Schwaar, aborde quelques sujets d'actualité: «Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise», «Présence de l'Etat dans le territoire», «Révision de la Loi sur >>>



Photos © Steve Guenet / UCI



De gauche à droite, MM. Jean-Luc Schwaar et Stéphane Genoud ainsi que Mme Christelle Luisier Brodard lors de leurs interventions.

les communes», «Reconnaissance des communautés religieuses». Des sujets qui font partie des nombreux thèmes occupant les services de l'Etat et touchant les communes.

#### La transition énergétique - c'est ici et maintenant!

Monsieur Stéphane Genoud, professeur responsable du management de l'énergie à l'Institut entrepreneuriat & management de la HES-SO Valais, clôt cette première partie par un exposé sur le thème «Transition énergétique: les solutions concrètes à l'échelle des communes». Figure charismatique, d'un franc-parler, il a tout de suite su

capturer l'attention des participant-es et faire prendre pleine conscience à l'assemblée des enjeux actuels et futurs. A l'issue de sa présentation, il nous recommande une série de lectures et plus particulièrement le roman *Dans la forêt* de Jean Hegland, de quoi s'occuper cet hiver.

#### Un comité impliqué et appliqué

Les membres du comité continuent de s'investir dans les différents groupes de travail. Les demi-journées de formation sont toujours proposées avec des sujets pertinents, dont le dernier était axé sur les ressources humaines. Une des grandes réflexions qui attend le comi-

té concerne la refonte des formations proposées tant au niveau de la police des constructions que pour les formations initiales destinées aux nouveaux secrétaires municipaux.

«Une des grandes **réflexions** qui attend le **comité** concerne la refonte des **formations** proposées [...]»

#### Un départ au comité

Après la validation par l'assemblée de la gestion et des comptes 2022, et des félicitations adressées à nos collègues

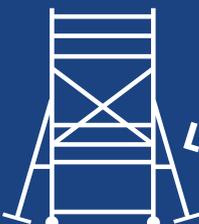
Publicité

## Accès & Elévatique SA





1023 Crissier  
Tél. 021 711 77 77  
[www.elevatique.ch](http://www.elevatique.ch)





**VENTE  
LOCATION**

### ECHELLES - ECHAFAUDAGES - NACELLES



Ci-dessous, MM. Olivier Fargeon, préfet du district de Nyon et Pierre Hofmann, syndic de la commune de Trélex.



ayant réussi le diplôme de cadre en administration communale, place à l'élection du comité 2023-2025.

Une élection émouvante à la suite de la démission d'un élément moteur du comité, une personnalité attachante, dotée de grandes compétences et toujours de bonne humeur; la «marque de fabrique» du comité, cela dit en passant par notre présidente.

En effet, après deux ans d'activité, notre collègue Anne Rizzoli est contrainte de démissionner pour répondre à l'opportunité offerte par la Municipalité d'Yverdon-les-Bains de créer un nouveau service dédié à la transformation numérique. Cette

nouvelle tâche l'oblige à quitter sa fonction de secrétaire municipale adjointe. C'est avec beaucoup de regrets que le comité doit s'en séparer mais, néanmoins, c'est avec beaucoup de plaisir qu'on lui souhaite plein succès pour ce nouveau défi qu'elle relèvera sans aucun doute avec brio.

Pour la remplacer, le comité présente la candidature de Madame Cynthia Thöny, travaillant depuis de nombreuses années à Payerne. Madame Thöny connaît parfaitement les rouages d'une administration communale car elle en a gravi tous les échelons au cours de sa carrière professionnelle, qui l'a menée jusqu'au poste de secrétaire municipale.

Les applaudissements enthousiastes de l'assemblée anticipent même la proposition de la présidente et réélisent les autres membres du comité dans leurs fonctions. Il se compose dorénavant comme suit:

- Giancarlo Stella, Morges (2004)
- Anne Décaillet, Aigle (2011)
- Patricia Audétat, Vich (2016)
- Yves Leyvraz, Chavannes-près-Renens (2017)
- Elisabeth Jordan, itinérante (2019)
- Chloé Carrara, La Sarraz (2022)
- Rachel Duronio, Roche (2022)
- Cynthia Thöny, Payerne (2023)

#### Le mot de la fin

L'heure tourne, chacun se réjouit déjà des prochains échanges conviviaux autour d'un bon repas mais cette assemblée générale ne saurait se conclure sans le message de la présidente du Conseil d'Etat. Depuis son élection à l'exécutif cantonal, Madame Christelle Luisier Brodard nous a constamment honorés de sa présence.

C'est toujours un grand plaisir de recevoir annuellement les compliments et la reconnaissance de l'Etat pour tous les efforts et investissements déployés par tous les membres de notre profession au service des communes vaudoises. Il est important d'être reconnu dans notre métier qui, malheureusement, >>>

A thick black arrow points from the left towards the title.

## LES AVANTAGES DE PERMIZ

- Structure uniformisée des procédures de demandes d'autorisations de construire.
- Utilisation en ligne et mobile, optimisée pour une utilité tout terrain.
- Aperçu et export de l'état d'avancement des dossiers.
- Service rapide et Hotline personnalisée.
- Techniciens également qualifiés dans le domaine de la Police des constructions.
- Conformité aux recommandations n°7 & 8 du guide des bonnes pratiques de la Cour des Comptes de septembre 2021 sur l'octroi des permis de construire et des permis d'habiter en zone à bâtir.

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

PermiZ permet aux administrations communales de gérer et de suivre l'ensemble des demandes d'autorisations en matière de police des constructions de manière continue et permanente.

## FIABILITÉ

Basé et conçu comme un service web, PermiZ offre une accessibilité à vos dossiers en tout temps avec un niveau de sécurité élevé.

PermiZ donne un accès spécifique aux différents intervenants selon l'état d'avancement des procédures. Cela leur permet de compléter les dossiers selon leurs mandats.

Il permet de consulter ou de compléter chaque dossier depuis votre bureau ou directement depuis le chantier. Ces informations sont mises à jour en temps réel.

[WWW.PERMIZ.CH](http://WWW.PERMIZ.CH)

 **swiss made software**

LIA Innovations sàrl  
Route de Morat 3  
1595 Faoug (VD)  
info@lia-innovations.ch  
T: + 41 (0)26 565 565 8



De gauche à droite: Chloé Carrara, Elisabeth Jordan, Patricia Audétat, Rachel Duronio, Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d'Etat, Anne Décaillet, Giancarlo Stella, Anne Rizzoli, Yves Leyvras et Cynthia Thöny.

n'est pas toujours compris et apprécié à sa juste valeur.

Durant son intervention, il a été question de l'aménagement du territoire, thème récurrent, du taux très bas de vacance des logements et de la difficulté pour les citoyen·nes de trouver un appartement.

---

« **Vous**, les secrétaires municipaux, êtes la **cheville ouvrière** du **bon fonctionnement**

des communes. »

*Christelle Luisier Brodard,  
présidente du Conseil d'Etat*

---

Avant de terminer sur un «Vive le canton de Vaud!», Madame la présidente nous rappelle fort justement ces quelques mots: «Vous connaissez certainement le célèbre adage: Derrière toute grande Municipalité se cache un·e secrétaire municipale! Vous, les secrétaires municipaux, êtes la cheville

ouvrière du bon fonctionnement des communes. Gardien·ne du temple, super-héros·héroïne de la paperasse administrative, psychologues spécialisés·es mélodrames municipaux. Vous êtes tout cela à la fois, subtil mélange de MacGyver doublé de... Super Nanny.» Merci Madame la présidente de vos encouragements et de votre soutien!

La séance levée, l'apéro nous attend et place aux bons moments d'échanges et de rires!

L'AVSM se réjouit d'ores et déjà de se retrouver l'année prochaine pour son assemblée générale qui se déroulera, cette fois-ci, dans le district de Morges. ■

# AVSM! Remise des diplômes de cadre en administration communale

Le 29 septembre dernier, les lauréat-es de la formation intercantonale des sept cantons de Suisse occidentale (FR2C) ont reçu leur diplôme de cadre en administration communale lors d'une cérémonie au château d'Yverdon-les-Bains, en présence des représentants des autorités cantonales et communales.



**Elisabeth Jordan**  
Secrétaire municipale  
itinérante et membre  
du comité AVSM

Ce diplôme, d'un cursus de deux ans et de près de 470 leçons, atteste des compétences du cadre communal. Cette profession passionnante et exigeante nécessite de maîtriser toutes les affaires communales: secrétariat, amé-

nagement du territoire et constructions, relations publiques, contrôle des habitants, assurances, gestion du personnel, dossiers juridiques, finances publiques, etc.

## Interview d'une lauréate

Cette cérémonie a été l'occasion pour l'une des lauréates de nous faire part de ses motivations à suivre cette formation: «Au début je ne voulais pas la faire,

c'est après réflexion, que je me suis dit que cette formation pourrait accroître mes compétences et connaissances. J'ai finalement mieux compris comment fonctionnent les différents services et dicastères d'une administration et les enjeux politiques. J'ai aussi beaucoup apprécié le réseautage. Enfin, pour avoir un poste à responsabilité tel que secrétaire municipal-e, il est nécessaire d'être bien formé-e.»

Publicité

**DANIEL RUCH**  
ENTREPRISE FORESTIERE HC

ÉLAGAGE • GÉNIE FORESTIER  
BOIS-ÉNERGIE • TRANSPORT  
STABILISATION BIOLOGIQUE  
TRAVAUX FORESTIERS

Notre éventail de services va du simple élagage d'un petit arbre dans un jardin privé, jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle.

[www.danielruch.ch](http://www.danielruch.ch) • 021 903 37 27  
1084 Carrouge (VD)

Partez **GAGNANT**  
avec **GCM**

Proche de vos chantiers

Plus de 400 recettes de béton

7m<sup>3</sup> chargé en 5 min

PENSEZ ÉCO ET DURABLE  
ECOBETON® - ECOGRAVE® - ECOSTAB®

DÉCOUVREZ EN PLUS SUR  
[www.gcm.ch](http://www.gcm.ch)

**GCM SA**  
CHARRIÈRE DE LA CLAY-VALENTIÈRES

**TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE**



Huit des quatorze lauréat-es des communes du canton de Vaud entourés de Jean-Luc Schwaar, directeur général de la DGAIC et de Micheline Guerry-Berchier, présidente de la formation FR2C.

Les quatorze diplômés de cette année pour le canton de Vaud sont Sandrine Bachofner, Angel Bannwart, Vincent Gonseth, Rizwan Khokhar, Anne Lafond de Lormel, Isabelle Lavenex, Jelena Markotic, Sophie Matthey, Laurane Morerod, Quentin Pommaz, Nicolas Ray, Nicolas Salis, Carolane Sutterlet et Paolo Migliorini, membre de l'AVSM travaillant également pour une commune vaudoise.

### Une formation en développement constant

FR2C est à l'écoute des attentes du personnel communal et de celui de l'administration publique en général, mais elle prête une oreille attentive aussi aux demandes des employeurs et des communes. Par ailleurs, elle est également la seule filière accréditée en Suisse romande pour la préparation des candidat-es au brevet fédéral de spécialiste en administration publique. Une trentaine de candidat-es ayant obtenu le diplôme de cadre en administration publique se

---

«Pour avoir un **poste à responsabilité** tel que secrétaire municipal-e, il est nécessaire d'**être bien formé-e**.»

---

présenteront en juin 2024 aux examens menant au brevet fédéral.

Afin de répondre aux nouveaux besoins des collectivités et aux exigences fixées par la Confédération au niveau de l'obtention du brevet fédéral, FR2C, en collaboration avec Avenir Formation, a revisité son programme. De nouvelles matières telles que la digitalisation des processus, la sécurité des données, les systèmes d'information, les outils collaboratifs, les relations et les instruments politiques ont notamment été introduites. Le nouveau cycle débutera en janvier 2024 pour se terminer en décembre 2025. Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site [fr2c.ch](http://fr2c.ch). ■

## Et vous la Municipalité, comment pilotez-vous votre commune ?

Gestion de votre commune et dicastère avec le portail MYURBANUS pour les municipaux



Etes-vous parmi ces municipaux qui doivent se déplacer en présentiel pour consulter ou viser une facture ? Devoir appeler votre administration communale afin d'avoir un état des comptes ou le suivi d'un projet d'investissement ? Ou encore de rechercher dans vos mails, dans votre ordinateur ou sur les répertoires de la municipalité un procès-verbal ?

Ceci est le reflet de beaucoup de communes qui gèrent leurs données et documents de manière non structurée et non centralisée.

**Data Consulting** est à l'écoute de ses clients. Grâce à la collaboration active avec de nombreuses communes clientes, nous avons su répondre aux besoins des municipaux.

Plongez dans l'univers du **portail MyUrbanus** qui a pour but le pilotage efficace de l'ensemble des dicastères de votre commune. Cette solution centralise dans un silo commun l'ensemble des documents et informations offrant un accès immédiat aux données pertinentes de l'administration communale et de la municipalité.

### ACCES AUX INFORMATION ESSENTIELLES

- Commandes et factures pour signature
- Courrier pour validation et signature
- Procès-verbaux et suivi tâches
- Outil collaboratif et chat
- Accès documents GED
- Comptes et budget
- Suivi des projets d'investissement

### MyUrbanus - Informations financières

Avoir un accès facile et instantané aux informations financières est crucial. Du suivi méticuleux des comptes et budget à la gestion des projets d'investissements, la fluidité des opérations est garantie. La possibilité d'approuver des demandes d'achats ou de viser des factures à distance offre une flexibilité inégalée et une gestion optimale à tout moment.

### MyUrbanus - Procès-verbaux

Chaque membre reçoit une convocation électronique incluant un pré-PV collaboratif avec les documents rattachés. L'ajout de commentaires et la validation des PV garantissent une gestion simple. Son système de suivi des tâches permet de suivre chaque décision, tandis que sa recherche intégrée et sa liaison avec la GED facilitent la gestion des documents.

### MyUrbanus – GED Communale

Digitaliser l'ensemble de votre commune avec une GED centralisée en intégrant le plan de classement et conservation cantonal et une recherche facilitée. Notre GED intègre la gestion des droits d'accès et log utilisateurs. Cette solution vous prépare à répondre aux exigences de la nouvelle loi sur la protection des données (nLPD).

*Plus de 60 communes romandes utilisent déjà MyUrbanus !*

**data  
consulting** ▶

# AVIATCO! Le Lac des Quatre-Cantons en toile de fond pour les 40 ans de l'association

Les 22 et 23 septembre derniers, l'association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux (AVIATCO) a proposé à ses membres une sortie de deux jours en Suisse centrale pour fêter ses 40 ans d'existence. Rétrospective.



Le «Cabrio», la télécabine à la terrasse panoramique, qui en fait sa réputation et sa particularité loin à la ronde.



**Charles Wernuss**  
Chef de secteur police  
des constructions  
à Echallens

Une trentaine de personnes s'est retrouvée pour deux jours de convivialité permettant de tisser des liens privilégiés et surtout de faire ensemble des découvertes des plus intéressantes.

## Repas sur le Lac des Quatre-Cantons

Après un café-croissant partagé au restoroute de la Broye à Estavayer, dernier point de rassemblement des participant-es venu-es de tout le canton, le départ s'est effectué en car en direction d'une destination encore inconnue. Le trajet se poursuivant, les interrogations sur la destination allaient bon train. C'est finalement peu avant midi que le chauffeur déposa les participant-es au port

de Lucerne pour y partager apéritif et repas, sur le «Guillaume Tell», une des remarquables unités vapeur, magnifiquement restaurée par la compagnie de navigation régionale.

## Stanserhorn et sa télécabine à la terrasse panoramique

Après le repas, départ en direction de Stans, en prenant le funiculaire nostalgique datant de 1893. Le >>>

tronçon entier était à l'époque considéré comme le plus long d'Europe. Depuis, le funiculaire a été réhabilité et remis à neuf. Aujourd'hui, seule une section d'un tiers promène les touristes et curieux dans sa configuration initiale et replonge dans l'atmosphère particulière de cette période.

Le reste de la montée au Stanserhorn se fit par le «Cabrio», une télécabine comprenant sur son toit une terrasse panoramique. La vue y est impressionnante durant tout le trajet.

Une fois au sommet, sous un ciel mitigé, une balade commentée amena à différents emplacements, permettant par moments un point de vue (certes très partiel) sur les sommets avoisinants, le Lac des Quatre-Cantons et les plans d'eau voisins. La soirée s'est poursuivie par un repas en commun pris dans le restaurant panoramique et tournant du même nom, avant de redescendre, avec la dernière cabine, en plaine et à Lucerne.



Direction Stans avec le funiculaire nostalgique.

### Stoos et son funiculaire le plus raide du monde

Le lendemain, départ pour une nouvelle ascension jusqu'à Stoos, grâce au funiculaire le plus raide du monde, d'une pente de 110% soit 47.7°. Un impres-

sionnant châssis roulant à crémaillère surmonté de quatre tubes cylindriques posés sur une structure de roulement lui permet d'être toujours au niveau de l'horizon, indépendamment de la pente du moment. D'une capacité de 1500

Publicité



**Dexterm**<sup>SA</sup>  
Votre partenaire contre les nuisibles

**Nous sommes une entreprise active depuis 30 ans dans le domaine de la lutte contre les nuisibles. Avec des valeurs tournées vers l'environnement, nous mettons tout en oeuvre pour vous proposer les meilleures solutions à vos problèmes de nuisibles.**



**Contactez-Nous**

info@dexterm.ch  
021/.801.807.20  
www.dexterm.ch

**Les insectes**

- Guêpes
- Fourmis
- Blattes
- Punaises de lit
- Chenilles processionnaires
- Pyrales du buis
- Insectes de produits stockés
- Araignées

**Les rongeurs**

- Rats
- Souris
- Fouines
- Taupes

**Les oiseaux**

- Pigeons
- Moineaux







Retrouvez l'entier de nos services sur notre site [www.dexterm.ch](http://www.dexterm.ch)

- Le logo « Respect de l'environnement » signifie que le traitement proposé est, en priorité, naturel ou sans dispersion de produit chimique dans l'environnement.
- Le logo « Soutient » de Dexterm, signifie qu'une partie de votre paiement sera reversée à une association d'aide aux animaux. Pour plus d'informations nous vous invitons à découvrir nos engagements sur notre site <https://www.dexterm.ch/>



Visite privilégiée des installations du funiculaire le plus raide du monde.

Le funiculaire surmonté de quatre tubes cylindriques qui monte à Stoos.

Photo de groupe en souvenir de cette belle sortie de deux jours.



passagers par heure, à une vitesse de 10 mètres par seconde, soit 36 km/h, il ne lui faut pas plus de sept minutes pour franchir les 1740 mètres de dénivelé de l'ascension.

La journée s'est poursuivie par une promenade jusqu'à l'un des chalets-restaurants d'alpage voisin pour y partager l'apéritif, à l'extérieur, malgré la température matinale plutôt fraîche, puis le repas, plus au chaud à l'intérieur.

L'après-midi fut encore consacré à la visite privilégiée du funiculaire, sous la conduite d'un des chefs de projets de la construction, aujourd'hui en charge de superviser la maintenance des salles de la machinerie et des installations techniques. Ces installations, des plus impressionnantes, ne manquèrent pas de passionner les technicien-nés présent-es.



Le trajet de retour, après ces deux journées bien remplies, fut l'occasion de remercier le comité de l'AVIATCO pour cette riche initiative et en particulier Magali Chioyenda et Patrick Gérard pour la parfaite organisation de cette sortie. ■

# SOPV! Des étoiles pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de la société

Une septantaine de convives, officiers de police honoraires, d'honneur, membres actifs et leurs épouses, ont foulé le sol du Château de Glérolles à St-Saphorin le 5 octobre dernier. La tête dans les étoiles, le temps d'une soirée honorée par le professeur Claude Nicollier.



**Pascal Petter**  
Secrétaire général  
des Polices communales  
vaudoises

Au fil d'une carrière exceptionnelle qui l'a vu pilote de ligne chez Swissair, pilote de milice dans les Forces aériennes suisses, ce licencié en sciences physiques, professeur à l'EPFL et diplômé de l'université de Genève comme astrophysicien, est connu pour avoir été le premier astronaute suisse à tutoyer l'espace sidéral à plusieurs reprises pour le compte de l'Agence spatiale européenne et de la NASA. L'œil brillant,

avec une rare humilité et des propos captivant un auditoire qui n'en revenait pas de revivre par le verbe et l'image ses «aventures galactiques», Claude Nicollier a fait de ce 70<sup>e</sup> un «espace-temps» unique, qu'a chaleureusement salué le président de la Société des officiers des polices communales vaudoises (SOPV), le commandant Dan-Henri Weber.

## Une histoire (de police) au service de la population

Sept décennies ont marqué, façonné le travail des forces de l'ordre communales depuis 1953, l'année de la création de l'Association des chefs des polices mu-

nicipales vaudoises (ACPMV). Imaginée en 1954 déjà, l'idée de fonder une école de police s'est finalement concrétisée en 1967. Elle a accueilli les premiers 51 aspirants des polices municipales à la caserne de la police de Lausanne, sous la direction de son commandant Emile Bontems. Et c'est le 29 novembre 1968 qu'a été signée la convention intercommunale créant officiellement l'Ecole des polices municipales vaudoises (EPMV). On connaît la suite de l'histoire, la fusion de l'EPMV et de l'école de la police cantonale par la création de l'Académie de police de Savatan, qui accueille, depuis, des policiers communaux et cantonaux

Publicité

le plein d'énergie

**ruey-termoplan**  
mazout | essence | diesel **0800 844 244**  
ruey-termoplan.ch

labellisé fren **100% pro**

**ANSO**  
depuis 1968

**eco<sup>2</sup>net SA**  
Nettoyage & Facility Services

Devis sans engagement pour vos travaux

- ecoIntensif
- ecoMobile
- ecoIntegral
- ecoEntretien
- ecoExclusif
- ecoFacility
- ecoExpertise

**024 425 30 00**

**www.eco2net.ch**  
Yverdon - Lausanne - Vevey

f t i in



Le comité de la SOPV avec, de gauche à droite, le cdt Schmidt, MM. Muther et Petter, le président de la SOPV, le cdt Weber, puis, à droite de M. Nicollier, le vice-président de la SOPV, le cdt Leu, et le premier lieutenant M. Ducret.



vaudois, valaisans et genevois, et qui fêtera ses 20 ans en 2024.

Entretemps, l'ACPMV est devenue la Société des officiers des polices communales vaudoises (SOPV) en 2017, appelée à poursuivre la sauvegarde des intérêts de ses membres et à assurer, de concert avec leurs autorités dans le cadre légal qui la définit, la sécurité de leurs communes. La mise en place de la Loi sur l'organisation policière vaudoise le 1<sup>er</sup> janvier 2012 a induit, quelques années plus tard, une nouvelle évolution du paysage sécuritaire vaudois (EVOPOL) au profit de l'ensemble de la population. Les polices communales (PolCom) participent ainsi concrètement à la police de demain en qualité d'acteurs engagés sur le terrain, et au sein de nombreux groupes de travail en étroite collaboration avec la police cantonale vaudoise.

**Remerciements et distinctions étoilées**

En 70 ans d'activité, ce ne sont pas moins de 36 commandants qui se sont succédé à la présidence de l'association. Parmi les trois derniers en date, les anciens commandants Pascal Pittet, nommé membre d'honneur après neuf années de présidence, puis Frédéric Schær auquel a succédé le commandant Dan-Henri Weber le 24 juin 2022. Quelques années plus tôt, président l'ACPMV de 2002 à 2003, Michel Francey, alors commandant de la police de Vevey, initiait ce qui allait devenir la première association sé-

curitaire de communes dédiée aux feux bleus (police, pompiers, protection civile vaudoise, ambulanciers), l'Association Sécurité Riviera (ASR). Il en deviendra le premier secrétaire général, abandonnant dans la foulée son métier de policier et, par conséquent, l'ACPMV dans laquelle il s'était investi sans compter deux décennies durant (Police 2000, initiative D'Artagnan). Le 70<sup>e</sup> anniversaire était donc l'occasion de lui rendre un hommage tout particulier, quelques années après sa retraite, en lui décernant le titre de membre d'honneur de la SOPV. Ce fut aussi l'occasion, pour le président de la SOPV Monsieur Weber, de remettre leur diplôme de membre honoraire aux « toujours jeunes » retraités qui ne l'avaient pas encore reçu, présents ce 5 octobre à St-Saphorin, sous les applaudissements de leurs collègues.



**Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles**

Autre discours du programme de la soirée, celui du président de la Conférence des directeurs des polices communales vaudoises (CDPV), Monsieur Jean-Marc Chevallaz, invité pour l'occasion avec son épouse. Son message de remerciements au professeur Nicollier, aux membres de la SOPV pour le travail accompli et de vœux pour le futur de la société, s'est conclu par la parabole du colibri: «Ce petit oiseau, dans une forêt en flammes, s'évertuait, à l'inverse des autres animaux terrifiés, à aller chercher quelques gouttes d'eau avec son bec pour les jeter sur le feu. Devant leur stupeur ou leur mépris, il répondit qu'il faisait sa part pour lutter contre le fléau. Plutôt que de ne rien faire face aux problèmes, parce que l'on se sent impuissant ou que l'on pense que d'autres doivent agir à notre place, on peut toujours faire sa part avec ses compétences propres, à son échelle. C'est grâce à la somme des colibris, l'union faisant la force, que les choses changent. Et c'est ensemble que nous, politiques et opérationnels, pouvons et devons incarner le changement. Il est en route!»

Ces ultimes propos ont ensuite laissé le mot de la fin au groupe Small Town Buddy dont les notes de musique enjouées ont, elles aussi, rejoint les étoiles. ■

Ci-dessous, Michel Francey, ancien commandant de police puis secrétaire général de l'Association police riviera, désormais membre d'honneur de la SOPV, remercié par le président Dan-Henri Weber.



# Direction Puidoux

L'association Vaud Rando vous propose une marche facile, réalisable en toutes saisons, même en hiver.

## Tour du Lac de Bret



environ  
**4.6 km**



**71 m** de  
dénivelé positif



**1h10**  
de marche



Altitude maximum:  
**690 m**

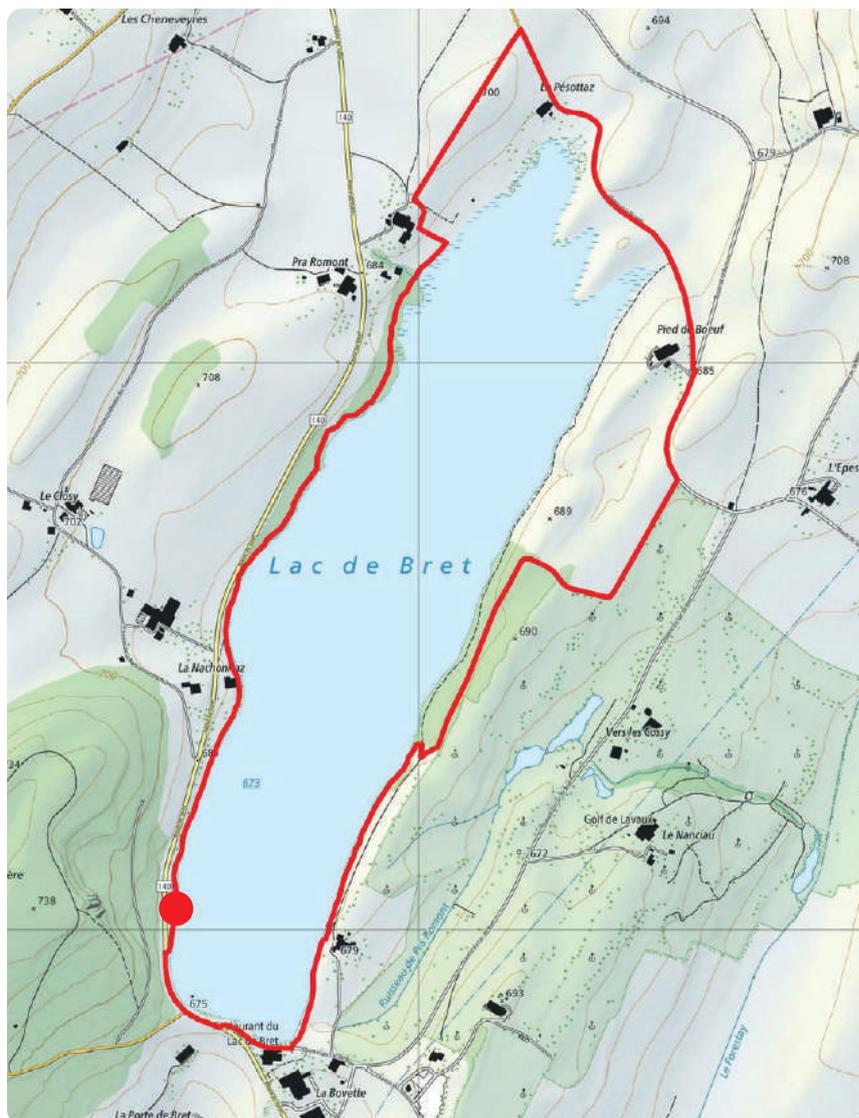
### Itinéraire

Situé sur la commune de Puidoux, le Lac de Bret est une retenue d'eau naturelle qui alimente en eau potable la ville de Lausanne ainsi que la région de Lavaux, dans le canton de Vaud.

A l'origine, alimenté uniquement par le ruissellement, il avait en réalité l'apparence d'un simple étang. Ce n'est que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que le détournement d'un ruisseau, le Grenet, permit de le transformer en lac, de mul-



© Studio Patrick Jambet



Echelle 1:10'000 | Geodaten © swisstopo | 200m

tiplier sa surface par 10 et de le transformer en réserve d'eau d'importance régionale.

De nos jours, un sentier permet d'en faire le tour, dans un cadre réellement enchanteur. Ne vous réservant aucune difficulté technique et d'une longueur d'un peu moins de cinq kilomètres, cette courte randonnée va vous surprendre par son charme, ses rives qui, en quelques centaines de mètres, passent de l'ambiance «port de pêche» à des roselières toutes empreintes de divers croassements ou ébats d'oiseaux aquatiques, sans oublier de magnifiques sous-bois et autres zones de pique-nique.

A un moment, vous longerez le Golf de Lavaux (merci de rester sur le sentier balisé) puis rapidement, vous retrouverez la quiétude des rives.

### Quelques conseils

Le chemin passe parfois extrêmement près de la surface des eaux, et bien qu'il soit partout bien tracé et assez large, je déconseille la simple sandalette ou autre tong : quel que soit le terrain, pensez à vous chausser convenablement.



© Studio Patrick Janiet

Par ailleurs, si de jeunes enfants vous accompagnent, surveillez-les de votre mieux, un accident est vite arrivé.

### Prévoyez appareil photo et jumelles

Bien que cela ne soit pas vraiment officiel, le Lac de Bret et son environnement est souvent considéré comme réserve naturelle, tant est grande la variété des oiseaux qui y viennent nicher. Dès lors, lorsque vos pas vous amèneront par ici, prévoyez non seulement du temps mais également appareil photo et jumelles. Il serait étonnant que vous n'y trouviez pas quelque inspiration!

### Comment s'y rendre

Pour parvenir sur place, vous pouvez prendre le bus circulant entre Cully et Palézieux, jusqu'à l'arrêt En Bottonet, ou alors, par le train, en descendant à l'arrêt Moreillon. Puis, en une vingtaine de minutes, vous pourrez rejoindre le tracé

du sentier. Si vous privilégiez la mobilité individuelle, plusieurs parkings sont à disposition, sur la route Puidoux - Forel.

### Rafrâichissement et géocaching

Au terme de votre randonnée, le restaurant du Lac de Bret, idéalement placé, vous accueillera volontiers pour vous proposer un simple rafraîchissement ou alors un repas plus consistant, selon votre envie!

Une dernière information: si vous êtes devenu accro au géocaching (cf. article pp. 35-41 du numéro 85), il y a sept caches disséminées sur cet itinéraire: bien du plaisir! ■

Article rédigé par Gilbert Carrard, photographe et baliseur pour Vaud Rando.



Retrouvez l'itinéraire détaillé en scannant ce QR code.



© Gilbert Carrard



© Gilbert Carrard

# Agenda UCV

<p><b>COMITÉ DE L'UCV</b></p> <p><b>Mercredi</b> <b>20 décembre 2023</b> 7h30 Savigny</p> <p><b>Mardi</b> <b>16 janvier 2024</b> 12h00 Lausanne</p>	<p><b>CONSEIL DES 50</b></p> <p><b>Jeudi</b> <b>29 février 2024</b> 14h00 Lieu à définir</p>	<p><b>GROUPE DES VILLES</b></p> <p><b>Mardi</b> <b>27 février 2024</b> 7h30 Lausanne</p>	<p><b>GROUPE BOURGS ET VILLAGES</b></p> <p><b>Mercredi</b> <b>13 mars 2024</b> 14h00 Pomy</p>	<p><b>AG ET JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES</b></p> <p><b>Samedi</b> <b>8 juin 2024</b> Aigle</p>
---	--	--	---	--

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur [ucv.ch/agenda](https://ucv.ch/agenda)

# Agenda associations

<p><b>AVSM</b></p> <p><b>Vendredi</b> <b>11 octobre 2024</b> Assemblée générale Echandens</p>	<p><b>AVDCH</b></p> <p><b>Vendredi</b> <b>1<sup>er</sup> novembre 2024</b> Assemblée générale Veytaux</p>	<p><b>ACVBC</b></p> <p><b>Vendredi</b> <b>26 avril 2024</b> Assemblée générale Crissier</p>	<p><b>ASCCGV</b></p> <p><b>Mercredi</b> <b>25 septembre 2024</b> Assemblée générale Nyon</p>	<p><b>AVIATCO</b></p> <p><b>Vendredi</b> <b>3 mai 2024</b> Assemblée générale Lieu à définir</p>	<p><b>SOPV</b></p> <p>Assemblée générale 2024 à fixer</p>	<p><b>CDPV</b></p> <p>Assemblée générale 2024 à fixer</p>
---	---	---	--	--	---	---

## Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élu·es, cadres et employé·es communaux sur [ucv.ch/formations](https://ucv.ch/formations)

Pour tout conseil juridique, financier ou en aménagement du territoire, contactez les spécialistes de l'UCV via [conseils@ucv.ch](mailto:conseils@ucv.ch) ou au **021 557 81 30**.

### Manuel

L'UCV propose une deuxième édition augmentée du *Manuel d'introduction à la gestion financière communale*.

Disponible sur [ucv.ch/manuel](https://ucv.ch/manuel)



### UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.



### L'UCV sur LinkedIn



Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

[linkedin.com/company/ucv](https://linkedin.com/company/ucv)



**LIAUDET PIAL  
RÉHABILITATION**

# RÉPARATION PAR LE GAINAGE DES CANALISATIONS



**AVANT**



**APRÈS**



Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** [www.liaudet-pial.ch](http://www.liaudet-pial.ch)

## CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY



**Bettems frères S.A.**  
Chemin de la Crausaz 3  
1173 Féchy  
021 808 53 54  
[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch)  
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz  
Féchy AOC La Côte  
CHF 8.70 la bouteille



### Offre spéciale carton de dégustation

**5 x 70 cl.**

**Cave de la Crausaz Féchy**

Féchy AOC La Côte CHF 43.50

**5 x 70 cl.**

**Cave de la Crausaz rouge**

Les Bourrons, assemblage CHF 43.50

**5 x 70 cl.**

**Rosé La Crausaline**

Pinot Noir CHF 45.00

**Prix du carton**

**CHF132.00**

Je commande \_\_\_\_\_ carton(s) de dégustation livré(s)  
à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton  
(uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom :

Prénom :

Rue :

NP/lieu :

Tél.

Signature :

Prix valables jusqu'au 31.12.23

PC

# Construction

En Cojonnex



- **Partenaire** des communes vaudoises pour développer les logements à loyer abordable
- **Expérience** et efficacité dans les mandats de gérance et dans toutes les étapes d'un projet de construction ou de rénovation
- **Esprit** de coopérative promouvant le respect, la confiance, le lien social et la durabilité

**Un savoir-faire construit  
par plusieurs générations**

Visionnez le film  
du 100<sup>e</sup> anniversaire  
de la SCHL!



100<sup>e</sup>  
**SCHL**  
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE  
D'HABITATION LAUSANNE

[www.schl.ch](http://www.schl.ch)